

24132

ÉCOLE SAINT-RÉMI

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE NIVEAU 2 (NO. PROJET: 056E28920)

10152 AV, DE ROME, H1H 4N5
MONTRÉAL-NORD, QC

MÉCANIQUE - POUR SOUMISSION
DATE: 2024-03-07

INDEX DES DESSINS

| ÉMIS | # DESSIN | TITRE DU DESSIN |
|------|----------|--|
| X | M-001 | MÉCANIQUE - LÉGENDE |
| X | M-002 | MÉCANIQUE - DEVIS 1 DE 2 |
| X | M-003 | MÉCANIQUE - DEVIS 2 DE 2 |
| X | M-010 | MÉCANIQUE - TABLEAUX |
| X | M-020 | MÉCANIQUE - DÉTAILS |
| | | |
| X | P-100 | PLOMBERIE - DRAINAGE - NIVEAU 2 - (213 ET 215) |
| X | P-101 | PLOMBERIE - DRAINAGE - NIVEAU 2 - (235 ET 236) |
| | | |
| X | P-200 | PLOMBERIE - DISTRIBUTION - NIVEAU 2 - (213, 215, 235 ET 236) |
| | | |
| X | V-300 | VENTILATION - NIVEAU 2 - (213, 215, 235 ET 236) |
| | | |
| X | T-400 | TUYAUTERIE - CHAUFFAGE - NIVEAU 2 - (213, 215, 235 ET 236) |



| PLOMBERIE - RÉSEAU | |
|--------------------|---------------------------------|
| | DRAINAGE SOUS DALLE |
| | DRAINAGE AU PLAFOND |
| | RÉDUCTEUR CONCENTRIQUE |
| | RÉDUCTEUR EXCENTRIQUE |
| | BOUCHON VISSÉ ÉTANCHE |
| | BRIDE PLEINE |
| | TUYAUTERIE MONTANTE |
| | TUYAUTERIE DESCENDANTE |
| | RACCORD PAR LE DESSOUS |
| | RACCORD PAR LE DESSUS |
| | RACCORD ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE |

| PLOMBERIE - ABRÉVIATION | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| | DRAINAGE SANITAIRE |
| | DRAIN INDIRECT |
| | DRAINAGE PLUVIAL |
| | DRAIN FRANÇAIS |
| | DRAINAGE SANITAIRE POMPÉ |
| | ÉVENT |
| | EAU FROIDE DOMESTIQUE |
| | EAU CHAUDE DOMESTIQUE |
| | EAU CHAUDE RECIRCULÉE DOMESTIQUE |
| | EAU MITIGÉE DOMESTIQUE |
| | GLYCOL CHAUD - ALIMENTATION |
| | GLYCOL CHAUD - RETOUR |
| | GLYCOL FROID - ALIMENTATION |
| | GLYCOL FROID - RETOUR |
| | EAU DE CHAUFFAGE - ALIMENTATION |
| | EAU DE CHAUFFAGE - RETOUR |
| | EAU REFRIGÉRIÉE - ALIM |
| | EAU REFRIGÉRIÉE - RETOUR |
| | VAPEUR # OU kPa |
| | ÉVENT DE VAPEUR |
| | CONDENSAT # OU kPa |
| | CONDENSAT POMPÉ |
| | HUILE NO X - ALIMENTATION |
| | HUILE NO X - RETOUR |
| | HUILE NO X - ÉVENT |
| | GAZ NATUREL # OU kPa |
| | GAZ NATUREL - ÉVENT |
| | GAZ PROPANE # OU kPa |
| | GAZ PROPANE - ÉVENT |
| | AIR COMPRIMÉ |
| | RÉFRIGÉRANT LIQUIDE (RETOUR) |
| | RÉFRIGÉRANT GAZEUX (ALIMENTATION) |

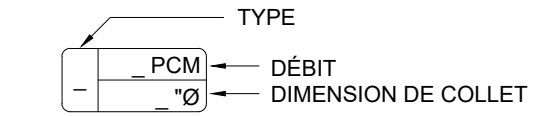
| PLOMBERIE - ÉQUIPEMENT (MODÈLE AU DEVIS) | |
|--|--|
| | POMPE |
| | COMPTEUR |
| | DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT |
| | DRAIN DE PLANCHER |
| | DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR |
| | DRAIN DE TOIT |
| | BASSIN DE CAPTATION / FOSSE DE RETENUE |
| | RÉGULATEUR DE GAZ |
| | REGARD DE NETTOYAGE |
| | REGARD DE NETTOYAGE AVEC ACCÈS AU PLANCHER |
| | ROBINET D'ARRÔSAGE APPARENT EXTÉRIEUR |
| | ROBINET D'ARRÔSAGE APPARENT INTÉRIEUR |

| PLOMBERIE - ACCESSOIRE | |
|------------------------|---|
| | SIPHON DE COURSE |
| | SIPHON DE COURSE AVEC ACCÈS AU PLANCHER |
| | ROBINET-VANNE |
| | ROBINET À SOUPAPE |
| | ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE (BILLE) |
| | ROBINET SUR TUYAUTERIE VERS LE BAS |
| | ROBINET D'ARRÊT ET D'ÉQUILIBRAGE (RAE) |
| | ROBINET D'ÉQUILIBRAGE |
| | ROBINET À PAPILLON |
| | ROBINET RÉDUCTEUR DE PRESSION |
| | CLAPET DE RETENUE |
| | CLAPET DE RETENUE AVEC ACCÈS AU PLANCHER |
| | UNION VISSÉE |
| | RACCORD À BRIDE |
| | AMORTISSEUR DE CHOC C/A VALVE |
| | ROBINET DE SÛRETÉ À PRESSION |
| | ROBINET DE SÛRETÉ À PRESSION ET À TEMPÉRATURE |
| | FILTRE À TAMIS |
| | FILTRE À TAMIS AVEC ROBINET DE VIDANGE VERS DRAIN |
| | MANOMÈTRE AVEC ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE |
| | THERMOMÈTRE |
| | PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE |
| | RACCORD FLEXIBLE |
| | FILTRE |
| | PURGEUR À VAPEUR |
| | ROBINET ANTI-SIPHON (BRISE-VIDE) |
| | RÉGULATEUR DE DÉBIT |
| | THERMODRAIN |

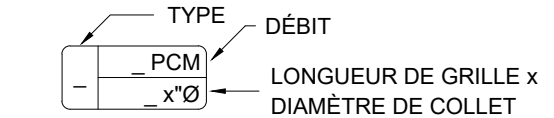
| PLOMBERIE - IDENTIFICATION | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| | DRAIN OUVERT |
| | COLONNE SANITAIRE NO. X |
| | COLONNE D'ÉVENT NO. X |
| | COLONNE PLUVIALE NO. X |
| | COLONNE EAU FROIDE DOMESTIQUE NO. X |
| | COLONNE EAU CHAUDE DOMESTIQUE NO. X |
| | COLONNE EAU CHAUDE RECIRCULÉE NO. X |
| | COLONNE EAU MITIGÉE DOMESTIQUE NO. X |

| VENTILATION | |
|-------------|---|
| | CONDUIT D'ALIMENTATION VERS LE HAUT |
| | CONDUIT D'ALIMENTATION VERS LE BAS |
| | CONDUIT DE RETOUR OU D'ÉVACUATION VERS LE HAUT |
| | CONDUIT DE RETOUR OU D'ÉVACUATION VERS LE BAS |
| | REGISTRE MANUEL |
| | REGISTRE À GRAVITÉ |
| | REGISTRE COUPE-FEU AVEC PORTE D'ACCÈS |
| | REGISTRE MOTORISÉ À LAMES PARALLÈLES |
| | REGISTRE MOTORISÉ À LAMES OPPOSÉES |
| | FILTRE |
| | REGISTRE DE DÉVIATION À LAME UNIQUE OU MULTIPLE |
| | HUMIDIFICATEUR |
| | CONDUIT OVAL PLAT |
| | TRANSFORMATION DE RECTANGULAIRE À ROND |
| | RACCORD SOUPLE |
| | PORTE D'ACCÈS |
| | SERPENTIN ÉLECTRIQUE |
| | SILENCIEUX |
| | VANNES DIRECTRICES |
| | TRANSFERT ACOUSTIQUE |
| | DIFFUSEUR CARRÉ |
| | DIFFUSEUR LINÉAIRE |
| | BOÎTE À VOLUME VARIABLE |
| | CONDUIT FLEXIBLE |

IDENTIFICATIONS DES GRILLES ET DIFFUSEURS



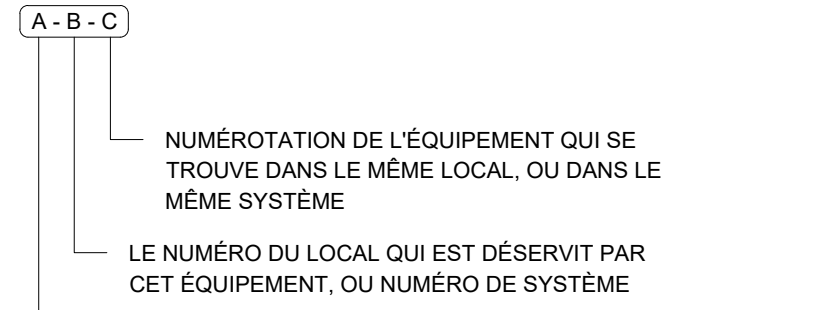
IDENTIFICATIONS DES DIFFUSEURS LINÉAIRES



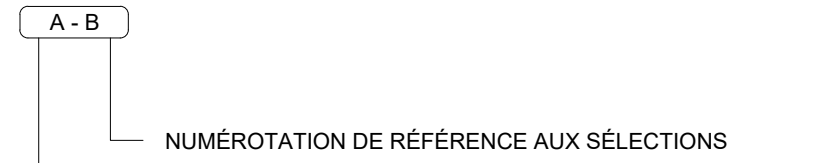
| CONTRÔLE | |
|----------|---|
| | THERMOSTAT |
| | SONDE DE TEMPÉRATURE |
| | SONDE D'HUMIDITÉ |
| | HUMIDISTAT |
| | ROBINET À DEUX VOIES AVEC ACTUATEUR ÉLECTRONIQUE |
| | ROBINET À TROIS VOIES AVEC ACTUATEUR ÉLECTRONIQUE |
| | ROBINET SOLENOÏDE |
| | ROBINET À DEUX VOIES AVEC ACTUATEUR PNEUMATIQUE |
| | ROBINET À TROIS VOIES AVEC ACTUATEUR PNEUMATIQUE |

| GÉNÉRALITÉS | |
|-------------|---|
| | ÉQUIPEMENT À RELOCALISER |
| | ÉQUIPEMENT À CONSERVER |
| | ÉQUIPEMENT À ENLEVER |
| | ÉQUIPEMENT RELOCALISÉ |
| | NOUVEL ÉQUIPEMENT |
| | EN HAUT |
| | EN BAS |
| | NORMALEMENT FERMÉ |
| | NORMALEMENT OUVERT |
| | OBTURER DE FAÇON ÉTANCHE À CE POINT |
| | RACCORDER À CE POINT |
| | ENLEVER JUSQU'À CE POINT ET OBTURER DE FAÇON ÉTANCHE LORSQUE NÉCESSAIRE |
| | ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER |
| | ÉLÉMENT EXISTANT À ENLEVER |
| | ÉLÉMENT NOUVEAU |
| | COUPE No |
| | RÉFÉRER AU PLAN No. |
| | DÉTAIL No |
| | RÉFÉRER AU PLAN No. |
| | # RÉVISION |

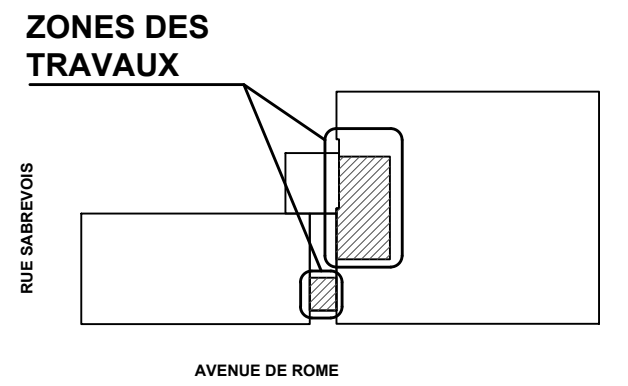
| IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS | |
|--------------------------------|------------------------------|
| AC | AÉROCONVECTEUR |
| BT | BOÎTE TERMINALE |
| COND | CONDENSEUR |
| CONV | CONVECTEUR |
| DX | SERPENTIN À EXPANSION DIRECT |
| ECH | ÉCHANGEUR D'AIR |
| EVAP | ÉVAPORATEUR |
| HU | HUMIDIFICATEUR |
| SC | SERPENTIN DE CHAUFFAGE |
| SE | SERPENTIN ÉLECTRIQUE |
| SER | SERPENTIN DE RÉCUPÉRATION |
| SG | SERPENTIN DE GLYCOL |
| SPC | SERPENTIN DE PRÉCHAUFFAGE |
| SR | SERPENTIN DE REFROIDISSEMENT |
| TE | TOUR D'EAU |
| UAAP | UNITÉ D'APPORT D'AIR FRAIS |
| UC | UNITÉ DE CLIMATISATION |
| UT | UNITÉ TERMINALE |
| UTA | UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR |
| VC | VENTILO-CONVECTEUR |
| VS | VENTILO-SERPENTIN |



| IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS UNITAIRES | |
|--|--------------------------------|
| AE | AÉROTHERME |
| B | BACINOIRE |
| BC | BASSIN DE CAPTATION |
| CA | CABINET D'AISANCE |
| CD | CONDENSEUR |
| CE | CHAUFFE-EAU |
| CH | CHAUDIÈRE |
| CU | CUVE D'ENTRETIEN |
| D | DOUCHE |
| DP | DRAIN DE PLANCHER |
| DPE | DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR |
| DT | DRAIN DE TOIT |
| DTC | DRAIN DE TOIT À DÉBIT CONTRÔLÉ |
| DU | DOUCHE D'URGENCE |
| E | ÉVIER |
| ES | ÉVIER DE SERVICE |
| F | FONTAINE |
| INT | INTERCEPTEUR |
| L | LAVABO |
| LY | LAVE-YEUX (DOUCHE OCCULAIRE) |
| LESS | LESSIVEUSE |
| P | POMPE |
| PERS | PERSIENNE MURALE |
| RE | RÉSERVOIR D'EXPANSION |
| RN | REGARD DE NETTOYAGE |
| SI | SILENCIEUX |
| U | URNOIR |
| VA | VENTILATEUR D'ALIMENTATION |
| VE | VENTILATEUR D'ÉVACUATION |
| VR | VENTILATEUR DE RETOUR |
| VT | VENTILATEUR DE TRANSFERT |



Plan de



Client
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
 Québec

Architecte
L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

Structure
GENIPUR

Civil

- Notes générales
- Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
 - Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
 - L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
 - L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
 - GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCELLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

Scieu



Titre du projet

ÉCOLE SAINT-RÉMI
 RÉFÉCTION DES BLOCS SANITAIRES NIVEAU 2

Titre du dessin
 MÉCANIQUE
 LÉGENDE

| | | | |
|------------------|----------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | AUCUNE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | M-001 |

NOTE GÉNÉRALE
 LES SYMBOLES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT TOUS UTILISÉS SUR LES DESSINS DE CE PROJET.

DEVIS MÉCANIQUE

CLAUSES GÉNÉRALES

1. GÉNÉRALITÉS:

1.1 LES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRITES AU DEVIS D'ARCHITECTE FONT PARTIES DES DOCUMENTS DU CONTRAT ET DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SES SOUS-TRAITANTS (PLOMBERIE / VENTILATION / ÉLECTRICITÉ).

1.2 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU DOCUMENT LE TERME "FOURNIR" COMPRIEND ÉGALEMENT L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT ET LE TERME "INSTALLER" COMPRIEND AUSSI LA FOURNITURE.

1.3 L'ENTREPRENEUR DOIT APPLIQUER TOUS LES CODES EN VIGUEUR (DERNIÈRE ÉDITION), SOIT LE CODE DE PLOMBERIE, LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, ETC.

1.4 L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR À SES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS NÉCESSAIRES DÉCRITÉS AVANT TOUTES LES OPÉRATIONS. IL DOIT ÉGALEMENT COUVRIR TOUS LES COÛTS D'APPROBATION DES PLANS ET TOUS LES COÛTS D'INSPECTION EXIGÉS PAR LES ORGANISMES AVANT JURIDICTION.

1.5 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER TOUS LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE PLOMBERIE, DE VENTILATION ET AUTRES ET VÉRIFIER TOUTES LES SECTIONS QUI PEUVENT INFLUER SUR LES TRAVAUX.

1.6 FOURNIR LE MATÉRIEL, LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX, INCLUANT CEUX QUI NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT MENTIONNÉS ICI, MAIS QUI SONT JUGÉS NÉCESSAIRES POUR AVOIR UNE INSTALLATION COMPLÈTE ET UN CONTRÔLE PARFAIT DES SYSTÈMES MONTRÉS AUX PLANS OU DÉCRITS CI-APRÈS.

1.7 LES CONDUITS DE VENTILATION, LA TUYAUTERIE, LES APPAREILS ET ACCESSOIRES SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHEMATIQUE. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. LES DIMENSIONS COTÉES ONT PRIORITÉ.

1.8 L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE TOUTES LES VÉRIFICATIONS ET TOUS LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES AFIN DE RESPECTER L'ESPRIT DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.

1.9 LES DESSINS INDIQUENT DE FAÇON APPROXIMATIVE L'EMPLACEMENT DES APPAREILS. CHAQUE SOUS-TRAITANT DOIT VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMBLEMEMENTS AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

1.10 L'INGÉNIEUR PEÛT FAIRE MODIFIER L'EMPLACEMENT DES APPAREILS ET FIXTURES TELS QUE DRAIN, SORTIE D'EAU, GRILLE, DIFFUSEUR, THERMOSTAT, ETC., OU D'UN CONDUIT OU D'UN TUYAU, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CRÉDITS, À LA CONDITION QUE LE DÉPLACEMENT SE SITUE À L'INTÉRIEUR D'UN RAYON DE 1 M (3'-0") DE LA POSITION ORIGINALE, QUE LE RENSEIGNEMENT SOIT DONNÉ AVANT L'INSTALLATION, ET QUE LE MONTAGE SOIT SEMBLABLE.

1.11 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'INFORMER APRÈS DE L'INGÉNIEUR AFIN D'OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS NON INCLUS AUX DOCUMENTS.

1.12 S'IL N'A PU RECEVOIR L'INFORMATION DÙ À LA PÉRIODE DE TEMPS RESTREINTE (DATE DE REMISE DE SOUMISSION), IL DEVRA FOURNIR L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ AUX PLANS OU DÉCRIT AU DEVIS ET DANS LE CAS D'UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE DEUX DESCRIPTIONS, DÉTAILS, ETC. À LA FIN DE LA PÉRIODE ALTERNATIVE LA PLUS DISPENDUEUSE.

1.13 UN AUCUN EXTRA NE SERA ADMIS POUR:
1.13.1 UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS;
1.13.2 UNE DESCRIPTION INCOMPLÈTE;

1.13.3 UN DÉTAIL INCOMPLÈT;
1.13.4 UN ÉQUIPEMENT NON SPÉCIFIÉ AU DEVIS, MAIS INDIQUÉ AUX PLANS;
1.13.5 LE RACCORDEMENT D'UN APPAREIL MONTRÉ AUX PLANS D'ARCHITECTURE, MAIS NON RACCORDÉ AUX PLANS DE L'INGÉNIEUR.

1.14 LES SOUS-TRAITANT DEVRONT PRÉVOIR DANS LEUR SOUMISSION, CERTAINS COUVERNEMENTS À CAUSE DE LA STRUCTURE NOUVELLE OU EXISTANTE.

1.15 TOUS LES REBUTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DU SITE À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE DE TRAVAIL, À LA FIN DU CONTRAT TOUS LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET LE SITE DOT ÊTRE PROPRE, À LA FIN DES TRAVAUX, DÉGRASSER ET NETTOYER TOUTES LES INSTALLATIONS.

2. COORDINATION:

2.1 FAIRE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER, CHAQUE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX, DES DIMENSIONS DE SES OUVERTURES DANS LES MURS, PLANCHERS, MEUBLES, ETC., FAIRE LE SCÉLLEMENT AUTOUR DE SES OUVERTURES DANS LES MURS OU LES PLANCHERS, OU LES DEUX (REBOUCHAGE VOIR TRAVAUX PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL").

2.2 PLANIFIER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AVEC CEUX PRÉSCRITS À D'AUTRES SECTIONS, TOUT MATÉRIEL QUI A ÊTÉ INCORRECTEMENT INSTALLÉ, À CAUSE DU MANQUE DE COORDINATION, SERA ENLEVÉ ET REINSTALLÉ SANS MAJORER LA VALEUR DU CONTRAT.

2.3 S'IL Y A CONFLIT ENTRE DEUX SOUS-TRAITANTS SUR LA PRIORITÉ DE PASSAGE D'UN CONDUIT, TUYAU, ETC., EN PRÉFÉRER À L'INGÉNIEUR QUI PRÉNDRA POSITION, SA DÉCISION SERA FINALE ET LES CORRECTIFS SERONT EXÉCUTÉS SANS FRAIS.

2.4 LES PLANS SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHEMATIQUE. ILS INDIQUENT L'EMPLACEMENT APPROXIMATIF DES APPAREILS ET DES RACCORDEMENTS. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE CE RACCORDEMENT EN FONCTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET NOUVELLES ET SELON LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'ÉDIFICE. L'ENTREPRENEUR DEVRA CONSULTER LES DESSINS DU MANUFACTURIER DES APPAREILS AVANT DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION DE SES TRAVAUX ET DEVRA PRÉVOIR TOUT ACCESSOIRE, SUPPORT ET RACCORD REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREILLAGE, RESPECTER LES EXIGENCES DU MANUFACTURIER (OU DES CODES) EN CE QUI CONCERNE LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT.

3. DESSINS D'ATELIER, PIÈCES DE RECHANGE, MANUELS D'ENTRETIEN:

3.1 FOURNIR DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET ENSEMBLE NEUFS, DE CONCEPTION ET DE QUALITÉ RECONNUES, DE MODÈLE RÉCENT, DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT CATALOGUÉS ET DONT LES PIÈCES DE RECHANGE SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

3.2 LES MATÉRIELX DOIVENT ÊTRE NEUFS, APPRUVÉS PAR L'ACNOR ET FABRIQUÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES, COMPTE TENU DES EXIGENCES ADDITIONNELLES PRÉSCRITES.

3.3 FOURNIR AU MAÎTRE D'ŒUVRE UNE (1) COPIÉ DES DESSINS D'ATELIER DES ÉQUIPEMENTS À ÊTRE INSTALLÉS. LE NOI DEVRA ÊTRE COMPLET, C'EST-À-DIRE QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'UNE MÊME DISCIPLINE DEVRONT SI RETROUVER, UN DELAI DE CINQ À DIX JOURS, SERA ACCORDÉ À LA FİRME D'INGÉNİERİE POUR ANNOTER ET RETOURNER LE TOUT, SOUS FORME DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS, AU MAÎTRE D'ŒUVRE.

3.4 CHAQUE DESSIN D'ATELIER D'ÉQUIPEMENT DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉ SELON LA NOMENCLATURE INDIQUÉE AUX PLANS ET DEVIS (EX. CA-1, LM-1, ETC.), SINON IL SERONT RETOURNÉS IMMÉDIATEMENT, SANS ÊTRE VISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT PONTER ET/OU ENTOURNER TOUTES LES INFORMATIONS TECHNIQUES PERTINENTES TELS QUE LE MODÈLE, LE DÉBIT, PRESSION, ETC., L'INFORMATION CONCERNANT LE MOTEUR, LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE, LES ACCESSOIRES ET OPTIONS, ETC.

3.5 IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER QUE LES DESSINS FOURNIS RESPECTENT LES EXIGENCES DES PLANS ET DEVIS.

3.6 TOUS LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS QUI REQUIÈRENT L'INTERVENTION D'UN AUTRE SOUS-TRAITANT DEVRONT ÊTRE PRÉALABLEMENT SOUMIS ET APPROUVÉS PAR CELUI-CI AVANT D'ÊTRE REMIS À L'INGÉNİERİE, EXEMPLE, UNITÉ DE CLIMATISATION, VENTILATEURS, POMPES, CHAUFFE-EAU, ETC., VOIR SECTION 2.0 DES CLAUSES GÉNÉRALES.

3.7 REMETTRE AU MAÎTRE D'ŒUVRE TROIS COPIES DES FICHES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS.

3.8 À UN MOMENT CONVENU AVEC LE PROPRIÉTAIRE, ENSEIGNER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION AU PERSONNEL DÉSIGNÉ PAR CE DERNIER. FOURNIR CE SERVICE POUR UNE PÉRIODE DONNÉE ET POUR LE NOMBRE DE VISITES NÉCESSAIRES POUR S'ASSURER QUE LE PERSONNEL D'EXPLOITATION SOIT FAMILIER AVEC TOUS LES ASPECTS DE L'ENTRETIEN ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.

3.9 REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, À LA FIN DES TRAVAUX, UNE COPIÉ DES PLANS OU SERONT NOTÉS TOUTES LES CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

3.10 LA COPIE DES PLANS TELS QUE CONSTRUITS DEVRA ÊTRE DISPONIBLE EN TOUT TEMPS AU CHANTIER POUR VÉRIFICATION.

4. GARANTIE:

4.1 GARANTIR PAR ÉCRIT, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'INGÉNİERİE, TOUTES LES PARTIES DE L'ENTREPRISE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN APRÈS LA DATE D'ACCEPTATION FINALE. FAIRE LES RÉPARATIONS OU LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES PIÈCES MÉCANIQUES DÉFECTUEUSES SUIVANT L'ACCEPTATION FINALE (1 AN), PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE INCLUSES.

4.2 LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE FAIRE EXÉCUTER, DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION, PAR D'AUTRES ET À SES FRAIS, SANS AUCUNE COMPENSATION À L'ENTREPRENEUR OU À SON SOUS-TRAITANT, CERTAINS TRAVAUX NON INCLUS DANS LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES DU PRÉSENT PROJET QUE LESDITS TRAVAUX SE RACCORDENT OU NON AUX ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR OU SON SOUS-TRAITANT. CEUX-CI NE SERONT PAS, DE CE FAIT, DÉGAGÉS DE LEUR RESPONSABILITÉ QUANT AUX TRAVAUX QUI FONT PARTIE DE LEUR CONTRAT.

5. ANNOTATION DES PLANS:

5.1 L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES CHANGEMENTS APPORTÉS AU COURS DE L'EXÉCUTION, SOIENT ANNOTÉS AUX PLANS AU FUR ET À MESURE, TOUT AU LONG DES TRAVAUX. IL DEVRA ANNOTER, SUR LES PLANS, LA LOCALISATION EXACTE À PARTIR DES COLONNES ET DES MURS EXTÉRIEURS ET LA PROFONDEUR DE LA TUYAUTERIE.

5.2 L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT FAIRE, À SES FRAIS, DANS LE BÂTIMENT LES TRAVAUX SUIVANTS:

6.1 TOUS LES REBOUCHAGES, LA RÉFÉCTION ET LES SOUFFLAGES APRÈS LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE ET DES CONDUITS.

6.2 AVANT TOUS PERÇEMENTS DANS UNE DALLE DE BÉTON ET/OU MUR, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR UN TEST DE RAYON "X" ET IL DEVRA ÉGALEMENT SOUMETTRE UN PLAN DE COORDINATION DES PERÇEMENTS ET/OU MANCHONS ET CE, EN COORDINATION AVEC STRUCTURE, ARCHITECTURE, ÉLECTRICITÉ, PROTECTION INCENDIE, PLOMBERIE ET VENTILATION.

6.3 TOUTES LES OUVERTURES ET PERÇEMENTS DE PLUS DE 150 MM (6") DANS LES DALLES DE PLANCHER, MURS, MEUBLES, ETC. POUR LE PASSAGE DES CONDUITS, DE LA TUYAUTERIE OU LA POSE DES APPAREILS, LES OUVERTURES DE 150 MM (6") ET MOINS SERONT À LA CHARGE DU SOUS-TRAITANT, TOUS LES PERÇEMENTS DE 150 MM (6") ET MOINS, DANS LES DALLES DE BÉTON ET LES MURS, SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ AU MOYEN DE FORÉUSES ROTATIVES. LE SCÉLLEMENT DES OUVERTURES AUTOUR DES TUYAUX DANS LES DALLES DE BÉTON ET LES MURS SERA FAIT PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ À L'AIDE D'UN SCÉLANT IGNIFUGE. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE LA SÉPARATION TRAVERSÉE.

6.4 TOUT CRÉUSAGE, REMPLISSAGE ET BÉTONNAGE POUR LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE DANS LE SOL.

6.5 TOUS LES SERVICES TEMPORAIRES INCLUANT LE CHAUFFAGE TEMPORAIRE DES LIEUX.

6.6 IL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES TRAVAUX AVEC LE PROPRIÉTAIRE.

7. TRAVAUX DANS L'EXISTANT:

7.1 UN PLAN OU UNE SECTION DE PLAN IDENTIFIÉ "EXISTANT À DÉMANTELER OU À MODIFIER" DOIT ÊTRE DYNAMIQUEMENT À L'ENTREPRENEUR DE FAIRE À FAIRE À FAIRE SA SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON PROPRE RELEVÉ CAR AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE À CE SUJET. L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LA CONTINUITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE OU CONTRÔLE, OU LES TROIS, DE TOUS LES RACCORDEMENTS QUI SÉRAIENT AFFECTÉS PAR LA DÉMOLITION ET QUI SONT NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA PARTIE NON AFFECTÉE DU BÂTIMENT.

7.2 LORSQUE REQUIS ET SELON LES PLANS, LE SOUS-TRAITANT CONCERNÉ DOIT ENLEVER LES CONDUITS, TUYAUX ET ACCESSOIRES NON REQUIS, ET OBTURER SI NÉCESSAIRE, LES ÉCARTS ENLEVÉS. TOUS LES TRAVAUX ENLEVÉS ET OBTURÉS SERONT OFFERTS AU PROPRIÉTAIRE. SI CELUI-CI DÉCIDE DE NE PAS LES CONSERVER, ILS DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS ET LE SOUS-TRAITANT CONCERNÉ DOIT LES SUPPLÉMENTAIRES. LES ENLEVER DU SITE ET POURRA EN DISPOSER À SON GRE, UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE EST REQUISE.

7.3 TOUS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS SONT EN BON ÉTAT DE MARCHÉ ET EN BON ÉTAT PHYSIQUE. LORSQUE LES ÉQUIPEMENTS SERONT ENLEVÉS, PRÉVOIR LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LES BRIS, ET LES SALISSURES, PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER QUE DES DÉBRIS NE PENÈTRENT DANS LES CONDUITS, BOÎTES, ÉQUIPEMENTS, ETC.

8. ÉQUIVALENCE:

8.1 LES NOMS DE FABRICANTS, LES RÉFÉRENCES DE CATALOGUE ET LES MARQUES DE COMMERCE QUI PEUVENT APPARAÎTRE SUR LES PLANS OU DANS LES DEVIS SONT UTILISÉS POUR DÉCRIRE DE FAÇON PRÉCISE LA SORTIE ET LA QUALITÉ DE L'ÉQUIPEMENT, DES MARCHANDISES ET DES MATÉRIELX EXIGÉS. LES SOUMISSIONS DEVRONT ÊTRE BASÉES SUR LES PRODUITS INDIQUÉS AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES (PLANS, DEVIS, ETC.).

8.2 L'ENTREPRENEUR (ET SES SOUS-TRAITANTS) DESIRANT UTILISER DES MARCHANDISES, DE L'ÉQUIPEMENT OU DES MATÉRIELX CONSIDÉRÉS, PAR LUI, COMME ÉTANT DES ÉQUIVALENTS À CEUX DÉCRITS PAR LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, DEVRA SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE.

8.2.1 LES DEMANDES D'ÉQUIVALENCE AUX PRODUITS SPÉCIFIÉS DEVRONT ÊTRE TRANSMISES À L'INGÉNİERİE POUR APPROBATION 3 JOURS AVANT LA DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS.

8.2.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA TRANSMETTRE PAR ÉCRIT LES DEMANDES ACCOMPAGNÉES DES FICHES TECHNIQUES COMPLÈTES DES PRODUITS SUGGÉRÉS EN ÉQUIVALENCE.

8.2.3 AUCUNE ÉQUIVALENCE NE SERA ACCEPTÉE SI LES CONDITIONS DÉCRITES AUX POINTS 1 ET 2 NE SONT PAS RESPECTÉES.

8.2.4 L'INGÉNİERİE INFORMERA LES ENTREPRENEURS, PAR LE BIAIS D'UN ADDENDA, DES PRODUITS ACCEPTÉS EN ÉQUIVALENCE.

8.3 SI L'ENTREPRENEUR CHOISIT D'ALLER AVEC UN PRODUIT AUTRE QUE CELUI SPÉCIFIÉ, IL DEVRA S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DÉCRITE AUX PLANS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR S'ENGAGE, PAR LE FAIT MÊME, À ASSUMER TOUTES LES MODIFICATIONS RELIÉES AUX RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES, MECANIQUES, RACCORDEMENTS MÉCANIQUES, AUX CHANGEMENTS ARCHITECTURAUX ET STRUCTURAUX, À LA MISE EN MARCHÉ ET AUX COÛTS SUPPLÉMENTAIRES OCCASIONNÉS PAR LE CHANGEMENT DE FABRICANT.

8.4 L'INGÉNİERİE POURRA REFUSER, AU COURS DES TRAVAUX, TOUT ÉQUIPEMENT DÉJÀ ACCEPTÉ ET JUGÉ NON ÉQUIVALENT SUITE À DES ERREURS, OMISSIONS ET MANQUE D'INFORMATIONS LORS DE L'ACCEPTATION DU PRODUIT.

9. PROTECTION PARASISMIQUE:

9.1 RESPONSABILITÉ

9.1.1 LE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DES MESURES PARASISMİQUES RELIÉES À SA DISCIPLINE.

9.1.2 LA CONCEPTION DES DISPOSITIFS ET DES SYSTÈMES PARASISMİQUES DOIT ÊTRE CONÇU PAR UNE FİRME SPÉCIALISÉE EN PROTECTION SİSMİQUE ET RECONNUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

9.1.3 LES FRAIS DE CE SPÉCIALISTE DEVRA ÊTRE INCLUS DANS LE PRIX DE SOUMISSION

9.1.4 UNE FOIS TERMINÉS, LES TRAVAUX D'INSTALLATION DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS ET UN CERTIFICAT DEVRA ÊTRE ÉMIS PAR UN INGENIER SPÉCIALISÉ RECONNU DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

9.1.5 S'IL Y A LIEU, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE, À SES FRAIS, LES CORRECTIONS ET LES RÉGLAGES NÉCESSAIRES EN FONCTION DU RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE SPÉCIALISTE, LE MANUFACTURIER OU LA RÉGİE DU BÂTIMENT.

9.2 CODE ET RÉGLEMENTATION

9.2.1 LES INSTALLATIONS ET LEURS ÉQUIPEMENTS DEVRONT ÊTRE CONÇUS ET MIS EN PLACE EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 8.2.1.4 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC ET DE LA NORME CSA-S832 "DIMINUTION DES RISQUES SİSMİQUES CONCERNANT LES COMPOSANTS FONCTIONNELS ET OPÉRATIONNELS DES BÂTIMENTS (CFP)".

10. BASE DE TOIT:

N/A.

11. PORTE D'ACCÈS:

11.1 L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA FOURNIR ET INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS DANS LES CONDUITES, LES MURS ET LES PLAFONDS, PARTOUT OU L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉQUIPEMENT EST REQUISE. SELON CHAQUE DES SPÉCIALITÉS (LES PORTES D'ACCÈS DANS LES MURS ET PLAFONDS SERONT INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL).

11.2 ELLES SERONT REQUISES LÀ OÙ INDIQUÉ AUX PLANS ET PARTOUT OÙ UN ACCÈS À L'ÉQUIPEMENT EST NÉCESSAIRE POUR INSPECTION ET ENTRETIEN, TELLE QUE ACCUDOR, DE DIMENSION 460mm X 460mm (18"x18").

11.3 ELLES DEVRONT RESPECTER L'INTÉGRITÉ D'UN MUR, D'UN PLAFOND SI CELUI-CI EST COUPE-FEU ET ELLES SERONT APPROUVÉES ULC.

12. INTERRUPTION DE SERVICE:

12.1 TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE, POUR EFFECTUER DES TRAVAUX, DEVRA ÊTRE PLANIFIÉE À L'AVANCE AVEC LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE. DANS TOUS CES CAS, L'ENTREPRENEUR PRENDRA LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LIMITER AU MINIMUM LA DURÉE DE CES INTERRUPTIONS. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UNE DEMANDE ÉCRITE AU PROPRIÉTAIRE AU MOINS QUATRE JOURS À L'AVANCE POUR INTERROMPRE LE SERVICE.

13. DISPOSITIFS ET SCELLANTS (JOINTS) COUPE-FEU:

13.1 L'INSTALLATION ET LE CHOIX DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS ET SCELLANTS COUPE-FEU DÉMURENT SOUS L'ENTÈRE RESPONSABILİTE DU GÉNÉRAL ET DES DIFFÉRENTS SOUS-TRAITANTS, ET CE, POUR CHAQUE DISCIPLINE. POUR TOUTE INCERTITUDE, COMMUNIQUER AVEC UN MANUFACTURIER, TEL QUE: 3M, HILTI, PARE FEU PRO, ETC.

14. PASSES FILS ÉLECTRIQUE:

14.1 LORSQU'IL Y A INSTALLATION DE CÂBLE SOUS GAINÉ NON-MÉTALLIQUE, DE TYPE DOWCOR, DANS UNE CONSTRUCTION AVEC MONTANTS MÉTALLIQUES, L'INSTALLATION DES PASSES FILS DEMEURÉ SOUS L'ENTÈRE RESPONSABILİTE DU GÉNÉRAL ET DE SON SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICİTÉ. Sİ TOUTEFOIS, İL Y A İMPOSSİBİLİTE D'INSTALLATION, LE GÉNÉRAL OU LE SOUS-TRAITANT DEVRA FAIRE UNE PROPOSITION D'ALTERNATIVES, POUR LA PROTECTION DE SON FILAGE, À L'INGÉNİERİE.

15. PRÉSENCE DE L'INGÉNİERİE OU REPRÉSENTANT AU CHANTIER:

15.1 UN DÉLAI MINIMUM DE 48 HEURES POUR UNE PRÉSENCE AU CHANTIER, POUR TOUTES ACCEPTATIONS D'AVANCEMENT DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION NÉCESSAIRE POUR LE RESPECT DU DELAI.

16. INSPECTION DES TRAVAUX (PROVISOIRE ET FINALE):

16.1 GÉNÉRALITÉ
UNE INSTALLATION EST CONSIDÉRÉE COMPLÈTE QUAND TOUS LES SYSTÈMES ET APPAREILS SONT EN OPÉRATION, LES CONTRÔLES FONCTIONNENT PARFAITEMENT ET LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENTS IDENTIFIÉES.

16.2 ACCEPTATION PROVISOIRE
L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE UNE DEMANDE ÉCRITE À L'INGÉNİERİE AFİN QU'İL PROCÉDE À UNE INSPECTION DES TRAVAUX. L'INGÉNİERİE FERA UNE INSPECTION DES INSTALLATIONS ET PRÉPARERA UN RAPPORT DANS LEQUEL UNE LISTE DES CORRECTIFS À EFFECTUER OU DE TRAVAUX À COMPLÉTER SERA DÉCRITÉE.

UNE FOIS CEUX-CI CORRIGÉS ET COMPLÉTÉS, LE RAPPORT SERA INITIÉ ET TRANSMIS À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR UNE SECONDE VÉRIFICATION AU CHANTIER. PAR LA SUITE, CELUI-CI RETOURNERA LE DOCUMENT PAR COURRIEL À L'INGÉNİERİE POUR QU'İL PROCÉDE À L'ACCEPTATION FINALE.

16.3 ACCEPTATION FINALE
AVANT L'ACCEPTATION FINALE, LES DOCUMENTS SUIVANTS DEVRONT ÊTRE REMIS À L'INGÉNİERİE POUR EXAMEN:

- LES PLANS RELEVÉS DE L'ENTREPRENEUR
- LES MANUELS D'INSTRUCTIONS VÉRIFIÉS PAR L'INGÉNİERİE ET REMIS AU PROPRIÉTAIRE.
- TOUS LES CERTIFICATS.

17. SOUMISSION:

17.1 LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES COMME SUIV:

17.1.1 PLOMBERIE, ISOLATION ET CLAUSES GÉNÉRALES;

17.1.2 N/A;

17.1.3 VENTILATION, CONTRÔLES, ISOLATION ET CLAUSES GÉNÉRALES.

PLOMBERIE

1. PORTÉE DES TRAVAUX:

1.1 LE PRÉSENT SOUS-TRAITANT DOIT FAIRE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER.

1.2 LES LIMITES DES TRAVAUX POUR LE PRÉSENT SOUS-TRAITANT SE TERMINE À 3'-4" (1.0 m) À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR DES MURS DE FONDATION DU BÂTIMENT, SAUF SI INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS.

1.3 AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX LE PRÉSENT SOUS-TRAITANT DEVRA VÉRIFIER LES RADIERS DES DIFFÉRENTS SERVICES AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

1.4 LES TRAVAUX DE LA PRÉSENTE SECTION COMPRENNENT LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LE RACCORDEMENT, LES ÉPREUVES, LA MAIN-D'ŒUVRE ET TOUT ACCESSOIRES REQUIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA PLOMBERIE DU BÂTIMENT.

1.4.1 FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LA TUYAUTERIE D'ÉCOUT SANITAIRE ET D'ÉVENT, D'UN FROID CHAUDE, D'EAU CHAUDE REGRILLÉE, AINSI QUE LES APPAREILS ET ACCESSOIRES DE PLOMBERIE TELS QUE MONTRÉS AUX PLANS.

1.4.2 FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES ACCESSOIRES DE PLOMBERIE POUR LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR D'AUTRES.

1.4.3 PROTECTION PARASISMİQUE: VOIR CLAUSES GÉNÉRALES.

2. TUYAUTERIE:

2.1 FOURNIR ET INSTALLER LA TUYAUTERIE TELLE QUE DÉCRITE DANS LE TABLEAU PRÉSENTE AUX PLANS.

2.2 INSTALLATION

2.2.1 LES SUPPORTS EN MÉTAL PERFORÉS SONT PROHIBÉS. L'INSTALLATION SERA ADÉQUATE AFIN DE:
- DONNER DES PENTES DE VIDANGE À TOUT GENRE
- ÉVITER LE FLÉCHISSEMENT
- ÉVITER LES EFFORTS INDUS SUR LA TUYAUTERIE ET ÉQUIPEMENTS
- PERMETTRE LA DILATATION
- EMPÊCHER LA TRANSMISSİON DE BRUIT

2.2.2 LES SUPPORTS SERONT DISTANCÉS AU MAXIMUM TOUT EN ÉVITANT LE FLÉCHISSEMENT DE LA TUYAUTERIE. DANS AUCUN CAS, LA DÉFLEXION DE LA TUYAUTERIE NE EXÉDÉRA 3,2 MM (1/8") SUR TOUTE LA LONGUEUR ENTRE LES SUPPORTS.

| DIAMÈTRE DU TUYAU | ESPACE MAXIMUM EN MM (PI) |
|-------------------|---------------------------|
| 3/4" | 2143 (7') |
| 1" | 2743 (9') |
| 1 1/4" | 2743 (9') |
| 1 1/2" | 3043 (10') |
| 2" | 3053 (11') |
| 2 1/2" | 3658 (12') |

3. REMARQUES:

3.1 VÉRIFIER TOUS LES RADIERS DES TUYAUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

3.2 LA TUYAUTERIE SERA INSTALLÉE DROITE, PARALLÈLE AU MUR ET AU PLAFOND SUIVANT LA PENTE INDIQUÉE. UTILISER DES RACCORDES STANDARD AVEC CHANGEMENTS DE DIRECTIONS.

3.3 INSTALLER PARALLÈLEMENT TOUT GROUPE DE TUYAUX, SUIVANT L'ESPACEMENT REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'ISOLANT, L'IDENTIFICATION ET L'ACCÈS POUR L'ENTRETIEN.

3.4 INSTALLER DES RÉDUCTEURS D'ARTÈRE OÙ LE RACCORDEMENT À L'ÉQUIPEMENT ET LA DIMENSION DE TUYAU SONT DIFFÉRENTS.

3.5 LES TUYAUX DEVRONT ÊTRE NEUFS ET EXEMPTS DE DÉFAUT. REMPLACER TOUT TUYAU OU TUBE QUI AURA ÉTÉ ENDOMMAGÉ.

3.6 ANCER LA TUYAUTERIE DE CUIVRE DE FAÇON À CE QU'ELLE NE SOIT PAS EN CONTACT AVEC UN MÉTAL FERREUX.

3.7 SE SERVIR DE SUPPORTS APPROUVÉS POUR LA TUYAUTERIE TEL QUE "GRINNEL".

3.8 FAIRE L'ÉTANCHÉITÉ AUTOUR DES APPAREILS DE PLOMBERIE À L'AIDE D'UN SILICONE TRANSPARENT OU DE COULEUR BLANCHE EX.: LAVABO, TOILETTE (AU PLANCHER), BAIGNOIRE, ÉVIER, ETC.

3.9 INSTALLER UN REGARD DE NETTOYAGE AU BAS DE CHAQUE COLONNE DE DRAINAGE.

3.10 LA DISTANCE MAXIMALE ENTRE LES REGARDS DE NETTOYAGE SUR UN DRAINAGE DE BÂTIMENT DOIT ÊTRE DE 22 M (75') SUR UNE TUYAUTERIE DE PLUS DE 100 MM (4") ET DE 15 M (50') SUR TOUTE AUTRE TUYAUTERIE.

3.11 INSTALLER DES VALVES D'ARRÊT À TOUS LES APPAREILS AINSI QU'AUX APPAREILS FOURNIS PAR D'AUTRES.

3.12 INSTALLER UNE VALVE D'ARRÊT SUR CHAQUE COLONNE MONTANTE ET SUR LES EMBRANCHEMENTS PRINCIPAUX D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE. INSTALLER UN ROBINET DE PURGE AU BAS DE CHAQUE COLONNE MONTANTE D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE.

3.13 INSTALLER DES UNIONS POUR PERMETTRE LE DÉMANTÈLEMENT DES ÉQUIPEMENTS.

3.14 TOUS LES DRAINS DE PLANCHER DEVRONT AVOIR UN DISPOSITIF TEL QUE "TRAP GUARD".

3.15 FOURNIR ET INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS AU MUR ET/OU AU PLANCHER POUR TOUS LES ROBINETS ET REGARDS DE NETTOYAGE. LES PORTES D'ACCÈS DEVRONT ÊTRE CHOISIES SELON LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (VOIR PLANS D'ARCHITECTURE ET NOTE GÉNÉRALES).

4. ACCESSOIRES:

4.1 ROBINETS
LES ROBINETS DE FERMETURE

| TABLEAU DE VENTILATEUR | | | | | | | | |
|------------------------|----------|--------|-----------|---------------------------------------|--------|-----|---------------------|------|
| IDEN | MARQUE | MODÈLE | DÉBIT PCM | PERTE DE PRESSION PO H2O (5°C @ 13°C) | HP (W) | RPM | TENSION V / PH / HZ | NOTE |
| VE-1 | TWINCITY | T200 | 150 | 0.5 | (127) | 740 | 120 V / 1 / 60 | 1 |

NOTE:
1- C/A DISPOSITIF ANTI-VIBRATION & SUSPENSION ADÉQUATE

| TABLEAU DE GRILLE & DIFFUSEUR | | | | | |
|-------------------------------|--------|----------|--------------|-------------------------|------|
| TYPE | MARQUE | MODÈLE | DIMENSIONS | DESCRIPTION APPLICATION | NOTE |
| A | ATG | EH PRICE | VOIR EN PLAN | GRILLE DE TRANSFERT | 1, 2 |

NOTE:
1- LA COULEUR EST AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
2- LE TYPE DE BORDURE DOIT ÊTRE COORDONNÉ SELON LE FINI CHOISI, COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTE.

| TABLEAU D'ISOLATION VENTILATION | |
|---|--|
| SUJET | DESCRIPTION / PRODUIT ACCEPTABLE |
| CONDUITS ET PLÉNUM D'ÉVACUATION | CONDUITS ROND: D-1 ÉPAISSEUR 2", SUR LES 15'-0" À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR CONDUIT RECTANGULAIRES D-2 ÉPAISSEUR 2", SUR LES 15'-0" À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR PLÉNUM: D-2 ÉPAISSEUR 2", AU COMPLET |
| CONDUITS INSTALLÉS DANS L'ENTRETOIT (SI APPLICABLE) | D-2 ÉPAISSEUR 2", SUR TOUTE LA LONGUEUR. |

NOTES:
D1: FIBRE DE VERRE FLEXIBLE AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINIUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE
D2: FIBRE DE VERRE RIGIDE (Panneau) AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINIUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE
D3: ISOLATION ACOUSTIQUE 1" D'ÉPAISSEUR (LES CONDUITS DE RETOUR ET D'ALIMENTATION D'AIR, PARTANT DE LA SOURCE D'AIR, DOIVENT ÊTRE ISOLÉES ACOUSTIQUEMENT À L'INTÉRIEUR AVEC 25mm (1") DE FIBRE DE VERRE RECOUVERT DE NÉOPRÈNE)
F-1: CHEMISAGE OU PVC SUR TOUS LES CALORIFUGES APPARENTS, HOMOLOGUÉ PAR UL. COULEUR BLANCHE.

- TOUS LES CONDUITS OU PLÉNOMS, OU LES DEUX, DANS LES ENDOITS APPARENTS SONT FINIS AVEC UN CANEVAS PARE-FLAMME OU UN CHEMISAGE DE PVC.
- TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRATION: ISOLATION PRÉFORMÉE EN FIBRE DE VERRE 1/2" D'ÉPAISSEUR.

| DÉTAIL DE CONSTRUCTION POUR LES CONDUITS CIRCULAIRES À BASSE PRESSION | | | | | | |
|---|----------------------------|---------------|--------------------|-------------------|---------------|----------------|
| DIMENSION DES CONDUITS PO (mm) | ACIER GALV. CALIBRE U.S.S. | JOINT MANCHON | LONG. MAX. PO (mm) | SUSPENSION | | |
| | | | | SUPPORT + CALIBRE | TIGES FILETÉS | ESPACEMENT |
| 3" @ 8" (75 - 200) | 28 | OUI | 60" (1500) | 1"x 16 GA. | 1/4"Ø | 8"-Ø" (2438mm) |

NOTE:
- TOUS LES CONDUITS APPARENTS SERONT DE TYPE SPIRALE.

| DÉTAIL DE CONSTRUCTION STANDARD POUR LES CONDUITS CIRCULAIRES ET RACCORDS | | | | | |
|---|----------------------------|-------------------------|--------------|-----------------------|--|
| PRESSION D'OPÉRATION JUSQU'À 10" H ₂ O POSITIF | | | | | |
| DIMENSION DES CONDUITS PO (mm) | ACIER GALV. CALIBRE U.S.S. | RACCORDS CALIBRE U.S.S. | RENFORCEMENT | JOINTS* PO (mm) | |
| 3" @ 13" (75 - 325) | 26 | 22 | NON REQUIS | À COULISSE 3" (75 mm) | |

NOTES:
* DES JOINTS À BRIDES AU LIEU DES JOINTS À COULISSE SONT AUSSI DISPONIBLE POUR TOUS LES DIAMÈTRES.
** TOUS LES CONDUITS RONDS DE 61" (1525 mm) ET PLUS DOIVENT ÊTRE SOUDÉS LONGITUDINALEMENT ET FABRIQUÉS DE JAUGE 16 OU PLUS.
- TOUS LES CONDUITS ET RACCORDS SONT FABRIQUÉS D'ACIER GALVANISÉ G-90 DE PREMIÈRE QUALITÉ ET SELON LES NORMES ASTM: A-527-71 ET SELON LES STANDARDS DE LA SMACNA.

| TUYAUTERIE, VALVES ET ACCESSOIRES EAU POTABLE | | | | | |
|---|-------------|--|--|--|--|
| TYPE | DESCRIPTION | | | | |
| TUYAUTERIE | SOUTERRAINE | 2" ET MOINS: CUIVRE TYPE "K" PLUS DE 2": FONTE DUCTILE | | | |
| | HORS-SOL | CUIVRE TYPE "L" | | | |

| VALVES ET ACCESSOIRES | | | | | |
|-----------------------|------------|-----------|--------|--------|--------|
| TYPE | DIAMÈTRES | | MARQUE | MODÈLE | |
| | DE PO (MM) | À PO (MM) | | | |
| CLAPET DE RETENUE | SOUDÉS | 1/2 (13) | 2 (50) | CRANE | LF1340 |
| | | 1/2 (13) | 2 (50) | KITZ | 823 |
| | FILETÉS | 1/2 (13) | 3 (76) | CRANE | LF37 |
| | | 1/2 (13) | 3 (76) | KITZ | 822 |
| ROBINET À BILLE | SOUDÉS | 1/2 (13) | 2 (50) | CRANE | LF9222 |
| | | 1/2 (13) | 2 (50) | KITZ | 859 |
| | FILETÉS | 1/2 (13) | 3 (76) | CRANE | LF9202 |
| | | 1/2 (13) | 3 (76) | KITZ | 858 |

| VALVE DE DILATATION THERMIQUE | | | |
|-------------------------------|--------------|---------|---|
| TYPE | RENFORCEMENT | MARQUE | MODÈLE |
| | TOUS | WILKINS | BVECLX PSI OUVERTURE À 80 PSI CERTIFIÉ NSF/ANSI 372 |

| DISPOSITIF ANTI-BÉLIER | | | |
|------------------------|--------------|-------------|--------------|
| TYPE | RENFORCEMENT | MARQUE | MODÈLE |
| | TOUS | SIOUX-CHIEF | HYDRA-RESTER |

| TABLEAU DES CALORIFUGES / PLOMBERIE | | | |
|--|--------|---|--|
| APPLICATION | TYPE | DESCRIPTION | |
| EAU FROIDE POTABLE & EAU CHAUDE RECIRCULÉE (5°C @ 13°C) | CUIVRE | AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS | |
| EAU CHAUDE POTABLE & EAU CHAUDE RECIRCULÉE (90°C @ 95°C) | CUIVRE | AU COMPLET SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS | |

ÉVÉNEMENTS (5°C ET MOINS)

| APPARENT | T1 | SUR UNE LONGUEUR DE 3.66 MÈTRES (12'-0") DANS TOUS LES SENS, À PARTIR DE LA SORTIE AU TOIT. |
|-----------|----|---|
| DISSIMULÉ | T2 | |

NOTES:
T1: FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉE AVEC COUPE VAPEUR INTÉGRÉ EN USINE. INCLURE UN REVÊTEMENT DE CHEMISAGE EN PVC LORSQUE LA TUYAUTERIE EST APPARENTE.
T2: FIBRE DE VERRE SOUPLE (MATELAS) AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINIUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE.
T3: FIBRE MINÉRIEL RIGIDE SANS AMIANTE, PRÉFORMÉ.
T4: ÉLASTOMÈRE SOUPLE, PRODUIT ACCEPTÉ ARMAGELL DE AP/ARMAFLEX.
T5: FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉE AVEC COUPE VAPEUR INTÉGRÉ EN USINE, RECOUVERT D'UNE FINITION DE CANEVAS ET D'ENDUIT "BAKELITE" (2 COUCHES) POUR PERMETTRE L'APPLICATION D'UNE PEINTURE
T6: ÉLASTOMÈRE UNICELLULAIRE SOUPLE, AVEC PEINTURE DE PROTECTION
- TOUTE LA TUYAUTERIE, DANS LES ENDOITS APPARENTS, DOIT ÊTRE FINIS AVEC UN CANEVAS PARE-FLAMME ET UN ENDUIT APPROPRIÉ.

| T° DU FLUIDE EN °F (T° DU FLUIDE EN °C) | DN 1" & MOINS (DN 25mm & MOINS) | | | DN 1-1/4" @ 2" (DN 32mm @ 50mm) | | | DN 2-1/2" @ 4" (DN 62mm @ 100mm) | | | DN 5" @ 6" (DN 125mm @ 150mm) | | | PLUS DE 6" (PLUS DE 150mm) | | | | | | | |
|---|---------------------------------|---------------|---------------|---------------------------------|---------------|---------------|----------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|---------------|---------------|----------------------------|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| | T1 & T2 | T4 & T5 | T6 & T7 | T1 & T2 | T4 & T5 | T6 & T7 | T1 & T2 | T4 & T5 | T6 & T7 | T1 & T2 | T4 & T5 | T6 & T7 | T1 & T2 | T4 & T5 | T6 & T7 | | | | | |
| 350°F @ 464°F (177°C @ 240°C) | NA | NA | 2-1/2" (64mm) | 4" (102mm) | NA | NA | 3" (76mm) | 4" (102mm) | NA | NA | 3" (76mm) | 4" (102mm) | NA | NA | 3-1/2" (89mm) | 5-1/2" (140mm) | NA | NA | 3-1/2" (89mm) | 5-1/2" (140mm) |
| 304°F @ 349°F (151°C @ 176°C) | 3-1/2" (89mm) | NA | 2-1/2" (64mm) | 4" (102mm) | 4" (102mm) | NA | 3" (76mm) | 4" (102mm) | 3" (76mm) | NA | 3" (76mm) | 5" (127mm) | 3-1/2" (89mm) | NA | 3-1/2" (89mm) | 5-1/2" (140mm) | 3-1/2" (89mm) | NA | 3" (76mm) | 5" (127mm) |
| 250°F @ 303°F (121°C @ 150°C) | 2" (51mm) | NA | 2" (51mm) | 3-1/2" (89mm) | 2-1/2" (64mm) | NA | 2-1/2" (64mm) | 2-1/2" (64mm) | NA | 2-1/2" (64mm) | 2-1/2" (64mm) | 5" (127mm) | 3" (76mm) | NA | 3" (76mm) | 5" (127mm) | 3" (76mm) | NA | 3" (76mm) | 5" (127mm) |
| 205°F @ 249°F (96°C @ 120°C) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2-1/2" (64mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2-1/2" (64mm) | 2" (51mm) | NA | 2" (51mm) | 3-1/2" (89mm) | 2" (51mm) | NA | 2" (51mm) | 3-1/2" (89mm) | 2" (51mm) | NA | 2" (51mm) | 3-1/2" (89mm) |
| 104°F @ 204°F (40°C @ 95°C) | 1/2" (13mm) | NA | 1" (25mm) | 1-1/2" (38mm) | 1/2" (13mm) | NA | 1" (25mm) | 1-1/2" (38mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2-1/2" (64mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2-1/2" (64mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2-1/2" (64mm) |
| 0°F @ 160°F (-18°C @ 71°C) | - | 1/2" (13mm) | - | - | 1/2" (13mm) | - | - | 2" (51mm) | - | - | 2" (51mm) | - | - | - | 2" (51mm) | - | - | - | 2" (51mm) | - |
| 41°F @ 55°F (5°C @ 13°C) | 1/2" (13mm) | 3/4" (19mm) | 1/2" (13mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 1-1/4" (32mm) | 1" (25mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 1-1/4" (32mm) | 1" (25mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 1-1/4" (32mm) | 1" (25mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 1-1/4" (32mm) | 1" (25mm) | NA |
| 5°F @ 40°F (-15°C @ 4.99°C) | 1" (25mm) | 1-1/4" (32mm) | 1" (25mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2" (51mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2" (51mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2" (51mm) | 1-1/2" (38mm) | NA | 1-1/2" (38mm) | 2" (51mm) | 1-1/2" (38mm) | NA |

NOTES:
T1: FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉE AVEC COUPE VAPEUR INTÉGRÉ EN USINE. INCLURE UN REVÊTEMENT DE CHEMISAGE EN PVC LORSQUE LA TUYAUTERIE EST APPARENTE.
T2: FIBRE DE VERRE SOUPLE (MATELAS) AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINIUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE.
T3: FIBRE MINÉRIEL RIGIDE SANS AMIANTE, PRÉFORMÉ.
T4: ÉLASTOMÈRE SOUPLE, PRODUIT ACCEPTÉ ARMAGELL DE AP/ARMAFLEX.
T5: FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉE AVEC COUPE VAPEUR INTÉGRÉ EN USINE, RECOUVERT D'UNE FINITION DE CANEVAS ET D'ENDUIT "BAKELITE" (2 COUCHES) POUR PERMETTRE L'APPLICATION D'UNE PEINTURE
T6: ÉLASTOMÈRE UNICELLULAIRE SOUPLE, AVEC PEINTURE DE PROTECTION
- TOUTE LA TUYAUTERIE, DANS LES ENDOITS APPARENTS, DOIT ÊTRE FINIS AVEC UN CANEVAS PARE-FLAMME ET UN ENDUIT APPROPRIÉ.

| TUYAUTERIE ET ACCESSOIRES PLOMBERIE SANITAIRE ET PUVIALE | | |
|---|---|---|
| TYPE | DESCRIPTION | MARQUE / MODÈLE |
| TUYAUTERIE SOUS-DALLE | < 4 po : PVC DWV SYSTEM 15 ENTRÉE 4 ET 6 po. PVC SDR-28 ≥ 6 po : PVC SDR-35 | IPEX |
| TUYAUTERIE HORS-SOL | PVC XFR | IPEX |
| REGARD DE NETTOYAGE AU PLANCHER (RN-1) | REGARD DE NETTOYAGE, CORPS EN FONTE, FINI ÉPOXY GRIS CUIT, COUVERCLE AJUSTABLE EN BRONZE AU NICKEL POLI DE 127 MM Ø AVEC BOUCHON SECONDAIRE INTÉRIEUR EN ABS. PLANCHER FINI DE BÉTON SANS MEMBRANE. | WATTS / CO-200-R-1-34G |
| REGARD DE NETTOYAGE AU COLONNE (RN-2) | REGARD DE NETTOYAGE DE COLONNE EN FONTE FINI ÉPOXY GRIS CUIT AVEC BOUCHON EN LAITON. | WATTS / CO-460 |
| DRAIN DE PLANCHER (DP-1) | RENOI DE PLANCHER AVEC BÂTI POUR MEMBRANE DE 213 MM (8 3/8 PO) DE DIAMÈTRE, COLLET DE SERRAGE RÉVERSIBLE AVEC OUVERTURES LATÉRALES DE DRAINAGE AU-DESSUS DU COLLET, LE TOUT EN FONTE. GORGE FILETÉE DE 102 MM (4 PO) DE DIAMÈTRE POUR RECEVOIR UN TAMIS ROND AJUSTABLE DE 127 MM (5 PO) DE DIAMÈTRE COMBINÉ AVEC GRILLE DE 3 MM (1/8 PO) D'ÉPAISSEUR EN BRONZE NICKELÉ POLI POUR TRAFIC RÉGULIER. | ZURN ZN415-B5 |
| | CLAPET ANTIGAZ D'ÉGOUT DE TYPE MEMBRANE DE 76 MM (3") POLYVALENT S'INSTALLÉ DANS UN AVALOIR DE SOL. IL EMPÊCHE LES GAZ D'ÉGOUTS DE PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT DANS LE CAS OÙ LA GARDE D'EAU DU SIPHON SE SERRAIT ASSÈCHÉE. CORPS FABRIQUÉ EN ABS, GARNITURE EN SILICONE, RENCONTRE LES EXIGENCES ASSÉ 1072. | ZURN Z1072-3 ZSHIELD |
| CA-1 | CUVETTE ALLONGÉE EN PORCELAINE VITREUSE, CHASSE À JET SIPHONIQUE, VOIE DE SIPHON DE 54 MM (2 1/8 PO) COMPLÈTEMENT VITRIFIÉE. CHAPEAUX DE BOULONS, ENTRÉE DE 38 MM (1 1/2 PO) SUR LE DESSUS, CONSOMMATION DE 6.0 L (1.6 GAL US), 4.8 L (1.26 GAL US) ET AUSSI PEU QUE 4.2 L (1.1 GAL. US) PAR CHASSE, SELON LE ROBINET DE CHASSE UTILISÉ. | CABINET D'ASSAISE ZURN CUVETTE: Z5655-BWL1 |
| | C/A SIÈGE EN PLASTIQUE MASSIF À USAGE INTENSIF POUR CUVETTE ALLONGÉE, OUVERT À L'AVANT, SANS COUVERCLE, CHARNIÈRES-BUTOIRS, TIGES DE FIXATION EN ACIER INOXYDABLE, (BLANC), | SIÈGE ZURN Z5955SSEL |
| E-1 | C/A ROBINET DE CHASSE SILENCIEUX POUR C.A. MÈMBRANE TPE RÉISTANTE AUX CHLORAMINES ET AUX OBSTRUCTIONS, DISPOSITIF D'AUTO-FERMETURE, MANETTE OSCILLANTE CONFORME À L'ADA, VOLUME DE 4.8 L (1.26 GAL US) PAR CHASSE, ROBINET D'ARRÊT/CLAPET DE DN 1" PO À BRASURE AVEC CAPUCHON À L'ÉPREUVE DU VANDALISME, ROSACE MURALE EN LAITON COULÉ, TUBE DE CHASSE DE 38 MM (1 1/2 PO) AVEC CASSE-VIDE, FINI CHROME POLI NOTES : REQUIERT UNE PRESSION DYNAMIQUE MIN. DE 25 PSI. | ROBINET ZURN Z6000AV-1-HET |
| | ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE À MONTAGE SUR LE PLAN DE TRAVAIL AVEC REBORD, DIMENSIONS HORS-TOUT: 20 PO X 20 1/2 PO (51 CM X 52 CM), DIMENSIONS DE LA CŪVE: 18 PO X 16 PO (45 CM X 41 CM), PROFONDEUR: 8 PO (20 CM), ÉVACUATION CENTRÉE-ARRIÈRE. PANIER-CRÉPINE LUNETTE EST FOURNIE AVEC UN AÉRATEUR À COMPENSATION DE PRESSION DE 2.2 GPM @ 8.3 L (CONFORME À LA NORME ANSI A112.18.1 POUR LE DÉBIT), 2-1/2" (64 MM), CODE COULEUR RESISTANT AU VANDALISME POIGNÉE À LEVIER EN MÉTAL, MATÉRIEL DE MONTAGE ET ÉCROUS D'ACCROULEMENT NPSM 1/2" POUR STANDARD COLONNES MONTAGE DE TOILETTE. | ÉVIER NOVANNI 1017E1-38 |
| IS-1 | C/A ROBINET DE PONT EN LAITON CHROMÉ POLI DE 203 MM (8 PO) AVEC UN ROBINET DE 137 MM (5-3/8") BÈC À COL DE CYGNE RIGIDE OU PIVOTANT ET CARTOUCHES À DISQUE CÉRAMIQUE QUART DE TOUR. LUNETTE EST FOURNIE AVEC UN AÉRATEUR À COMPENSATION DE PRESSION DE 2.2 GPM @ 8.3 L (CONFORME À LA NORME ANSI A112.18.1 POUR LE DÉBIT), 2-1/2" (64 MM), CODE COULEUR RESISTANT AU VANDALISME POIGNÉE À LEVIER EN MÉTAL, MATÉRIEL DE MONTAGE ET ÉCROUS D'ACCROULEMENT NPSM 1/2" POUR STANDARD COLONNES MONTAGE DE TOILETTE. | ROBINET ZURN Z871B1-XL |
| | C/A ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRÉ À TOURNANT SPHÉRIQUE À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, EXTRA ROBUSTE AVEC TIGE À CACHE-ENTRÉE ET MANŒUVRE PAR CLÉ, DN 1/2 PO COMPR. X 3/8 PO COMPR., ROSACES MURALES, FINI CHROME POLI. | ROBINETS D'ARRÊT ZURN ZH8824X-LKQ-PC/Z8952-58 (2) |
| L-1 | INTERCEPTEUR DE SOLIDES RÉISTANT AUX ACIDES, EN REMPLACEMENT DU SIPHON EN P. CONÇU POUR UNE INSTALLATION AU SOL, AVEC UN SEAU DE SÉDIMENT AMOVIBLE EN PVC ET UN ÉCRAN EN PVC PERFORÉ DE 332 DE DIAMÈTRE, TOUS DEUX AMOVIBLES, COUVERTURE SUPÉRIEURE SÉCURISÉE AVEC JOINT D'ACCÈS, LOQUETS ET FIXATIONS EN ACIER INOXYDABLE, POIGNÉE EN ABS. FOURNI AVEC UNE ENTRÉE BASSE ET SORTIE HAUTE FILETÉE DE 1-1/2". | INTERCEPTEUR DE SOLIDES ZURN Z1180 |
| | LAVABO À ENCASTER, 321 X 438 MM (20 1/2 X 17 PO), EN PORCELAINE VITREUSE, FORME OVALE, CADRE INCORPORÉ, TROP-PLÈNES JUMELÉS À L'AVANT, PERCÉ 3 TROUS À 102 MM (4 PO) D'ESPACEMENT. | LAVABO ZURN Z5110 |
| L-2 | C/A ROBINET TEMPORISÉ À FERMETURE LENTE AVEC BOUTON-POUSSOIR, À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, CORPS EN LAITON COULÉ AVEC BEC INCORPORÉ DE 105 MM (4 1/8 PO), CYCLE DE FONCTIONNEMENT RÉGLABLE FIXÉ EN USINE À 10 SECONDES À UNE PRESSION DE 80 PSI, AÉRATEUR ÉCONOMISEUR D'EAU RÉDUISANT LE DÉBIT À 0.95 L (0.25 GUS) PAR MANŒUVRE, POSE À 102 MM (4 PO) D'ENTRÉE, AVEC PLAQUE DE MONTAGE. | ROBINET ZURN Z86300-XL-CP4 |
| | C/A ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRÉ À TOURNANT SPHÉRIQUE À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, EXTRA ROBUSTE AVEC TIGE À CACHE-ENTRÉE ET MANŒUVRE PAR CLÉ, DN 1/2 PO COMPR. X 3/8 PO COMPR., ROSACES MURALES, FINI CHROME POLI. | ROBINETS D'ARRÊT ZURN ZH8824X-LKQ-PC/Z8952-58 (2) |
| U-1 | C/A MÉLANGEUR THERMOSTATIQUE POUR UN OU PLUSIEURS LAVABOS OU ÉVIERS, DÉBIT DE 37.8 L/MIN (10 GUSPM) À UNE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE 45 PSI; RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) AVEC UNE PRÉCISION DE ± 1.782 °C (3 °F) À UN DÉBIT AUSSI FAIBLE QUE 0.95 L/MIN (0.25 GUSPM); CLAPETS DE NON-RETOUR ET TAMIS INCORPORÉS AUX ENTRÉES, ENTRÉES ET SORTIE À BRASURE DE 1/2 PO. | MITIGEUR WILKINS 12-ZW1070XL-C |
| | C/A SIPHON EN P RÉGLABLE, CORPS EN LAITON COULÉ, 38 MM (1 1/2 PO), BOUCHON DE DÉGORGEMENT, ROSACE MURALE PROFONDE, FINI CHROME POLI. | SIPHON ZURN Z8702-9BD |
| PORTE D'ACCÈS AFFLEURANTE UNIVERSELLE (PA) | C/A BONDE DE LAVABO AVEC GRILLE «DAISY» INCORPORÉE, CORPS EN LAITON COULÉ, 32 MM (1 1/4 PO), FINI CHROME POLI. | BONDE DE LAVABO OS&B 37D |
| | LAVE-MAIN MURAL EN ACIER INOXYDABLE À 4 POSTES DE LAVAGE, 2438 (L) x 292 (H) x 533 (P) MM (96 x 11 1/2 x 21 PO), NUANCE 304, FINI SATINÉ, CALIBRE 14, PLAGE ARRIÈRE (PERCEMENT SELON LES BESOINS), RENVOI DE 1 1/2 PO DE DIAMÈTRE, COMPLET AVEC BARRE DE FIXATION MURALE | LAVABO ZURN CA-LMA981121 |
| | C/A ROBINET TEMPORISÉ À FERMETURE LENTE AVEC BOUTON-POUSSOIR, À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, CORPS EN LAITON COULÉ AVEC BEC INCORPORÉ DE 105 MM (4 1/8 PO), CYCLE DE FONCTIONNEMENT RÉGLABLE FIXÉ EN USINE À 10 SECONDES À UNE PRESSION DE 80 PSI, AÉRATEUR ÉCONOMISEUR D'EAU RÉDUISANT LE DÉBIT À 0.95 L (0.25 GUS) PAR MANŒUVRE, POSE À 102 MM (4 PO) D'ENTRÉE, AVEC PLAQUE DE MONTAGE. | ROBINET ZURN Z86300-XL-CP4 |
| C/A ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRÉ À TOURNANT SPHÉRIQUE À TRÈS FAIBLE TENEUR EN PLOMB, EXTRA ROBUSTE AVEC TIGE À CACHE-ENTRÉE ET MANŒUVRE PAR CLÉ, DN 1/2 PO COMPR. X 3/8 PO COMPR., ROSACES MURALES, FINI CHROME POLI. | ROBINETS D'ARRÊT ZURN ZH8824X-LKQ-PC/Z8952-58 (2) | |
| C/A MÉLANGEUR THERMOSTATIQUE POUR UN OU PLUSIEURS LAVABOS OU ÉVIERS, DÉBIT DE 37.8 L/MIN (10 GUSPM) À UNE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE 45 PSI; RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE 35 À 46 °C (95 À 115 °F) AVEC UNE PRÉCISION DE ± 1.782 °C (3 °F) À UN DÉBIT AUSSI FAIBLE QUE 0.95 L/MIN (0.25 GUSPM); CLAPETS DE NON-RETOUR ET TAMIS INCORPORÉS AUX ENTRÉES, ENTRÉES ET SORTIE À BRASURE DE 1/2 PO. | MITIGEUR WILKINS 12-ZW1070XL-C | |
| C/A SIPHON EN P RÉGLABLE, CORPS EN LAITON COULÉ, 38 MM (1 1/2 PO), BOUCHON DE DÉGORGEMENT, ROSACE MURALE PROFONDE, FINI CHROME POLI. | SIPHON ZURN Z8702-9BD | |
| C/A BÂTI-ORTEUR DISSIMULÉ POUR LAVBO LMAI, MONTANTS EN ACIER DE FORT CALIBRE, PIEDS SOUDÉS, BRAS EN ACIER ROBUSTE POUR SOUTENIR PAR DESSOUS LE LAVE-MAIN. | BÂTI CAN-AQUA CA-SLMAI | |
| URINOIR MURALOMNIFLO EN PORCELAINE VITREUSE, CONSOMMANT ENTRE 3.8 L (0.83 GAL US) ET AUSSI PEU QUE 0.5 L (1/8 GAL US) PAR CHASSE SIPHONIQUE, ÉCRANS INCORPORÉS, SIPHON INTÉGRÉ, ENTRÉE SUR LE DESSUS DE 19 MM (3/4 PO), SORTIE ARRIÈRE AVEC RACORD D'ÉVACUATION DE DN 2 PO I.P.S. FEM., CROCHETS MURAUX, DEVANT DU BASSIN À 361 MM (14 1/4 PO) DU MUR FINI. CRÉPINE EN ACIER INOX, À L'ÉPREUVE DU VANDALISME INCLUS | URINOIR ZURN Z5755-U | |
| C/A ROBINET DE CHASSE À COMMANDE ÉLECTRONIQUE POUR URINOIR, VOLUME DE CHASSE DE 1.9 L (0.5 GAL US), MEMBRANE TPE RÉISTANTE AUX CHLORAMINES ET AUX OBSTRUCTIONS, CASSE-VIDE, FINI CHROME POLI, ACTIONNEUR DE 6 V SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA VOIE D'EAU, BOUTON DE COMMANDE PRIORITAIRE MÉCANIQUE, DOIT ÊTRE INSTALLÉ AVEC CONVERTISSEUR ÉLECTRIQUE 120 VAC/6 VDC (P6000-HW6). | ROBINET ZURN Z6003AV-IS-EWS-MOB | |
| C/A CONVERTISSEUR CÂBLE 120 VAC/7.6 VDC, 2 AMP, POUVANT ALIMENTER 8 ROBINETS DE CHASSE, 1x CONVERTISSEUR POUR LES 4 URINOIRS. | CONVERTISSEUR ZURN P6000-HW6 | |
| C/A BÂTI-ORTEUR D'URINOIR DISSIMULÉ I, MONTANTS EN ACIER DE FORT CALIBRE, PIEDS SOUDÉS, PLAQUES-SUPPORTS EXTRA ROBUSTES. | BÂTI ZURN Z1221 | |
| EN ACIER- PORTE CALIBRE 16 ET CADRE 19 (PORTE 16"x16" ET MOINS) EN ACIER- PORTE CALIBRE 14 ET CADRE 16 (PORTE PLUS GRANDE QUE 16"x16") RECOUVERT D'UN EMAIL CUIT | ACUDOR/SÉRIE UF-5000 | |

Plan de

ZONES DES TRAVAUX

Cliant
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île
Québec

Architecte
LE CUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

Structure
GENIPUR

Civil

NOTES GÉNÉRALES

- Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
- Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
- L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
- L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
- GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAIT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

Scieu

CERTIFIÉ

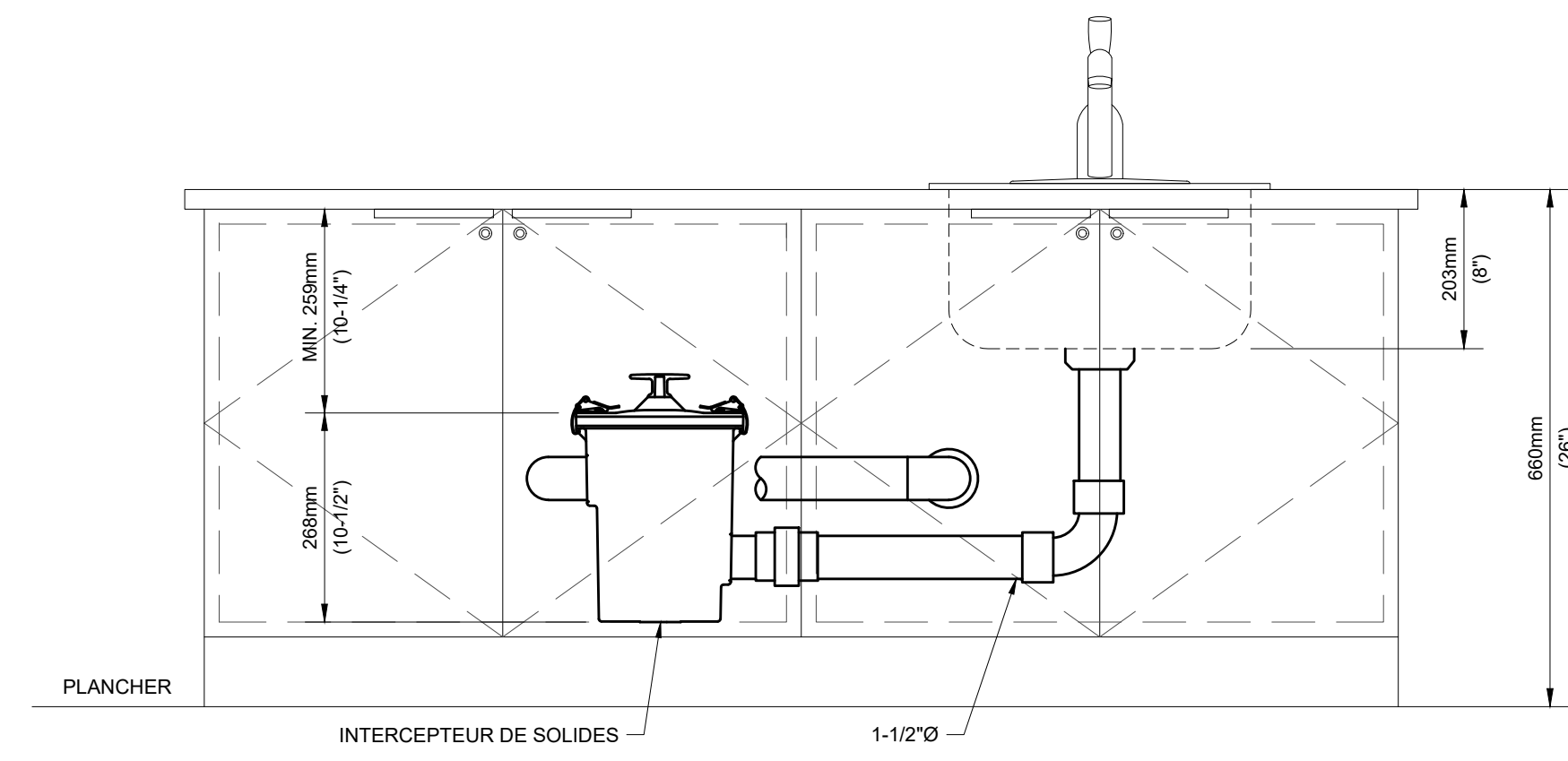
EXVESTA

ISO 9001

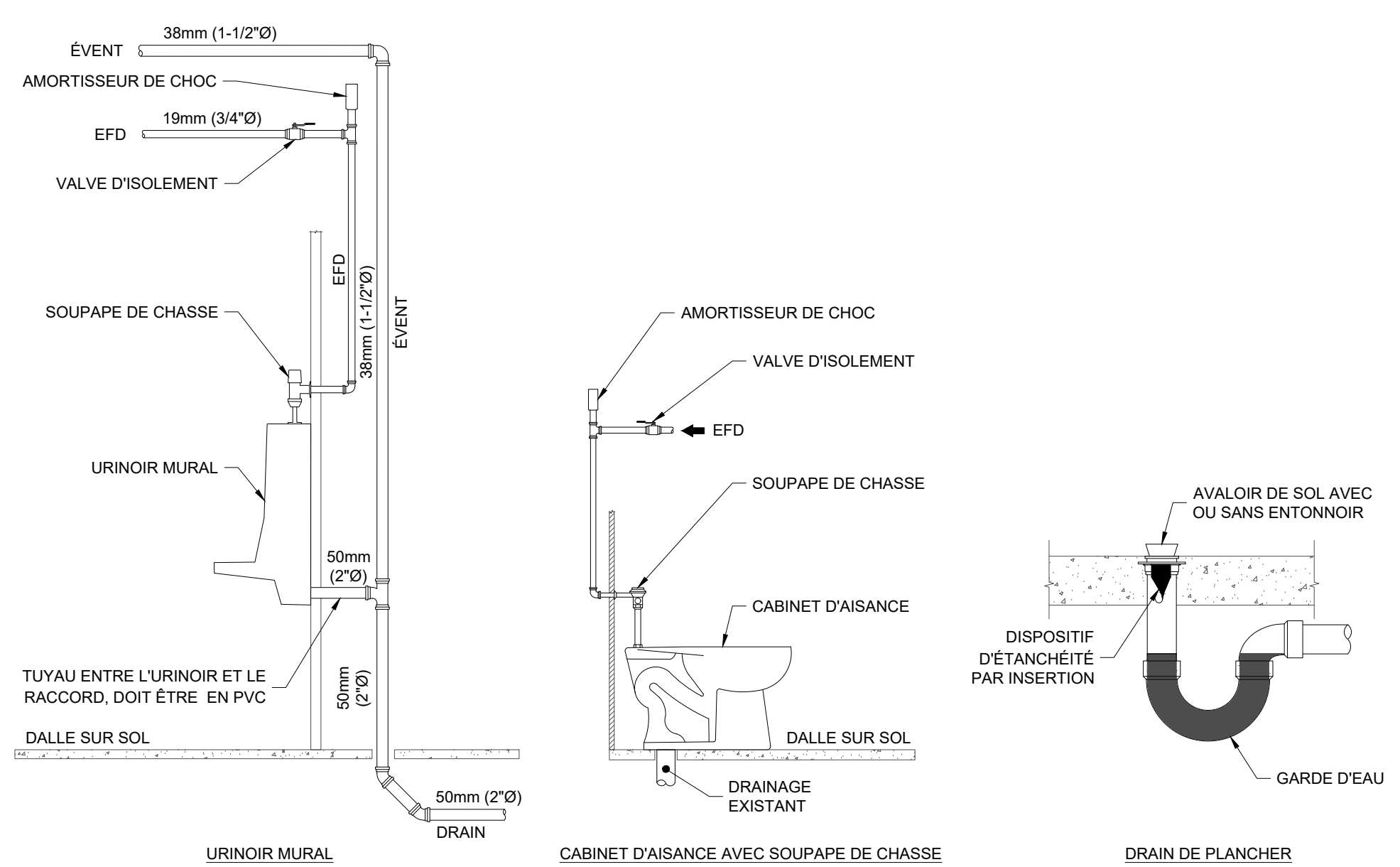
Titre du projet
**ÉCOLE SAINT-RÉMI
RÉFÉCTION DES BLOCS SANITAIRE NIVEAU 2**

Titre du dessin
**MÉCANIQUE
TABLEAUX**

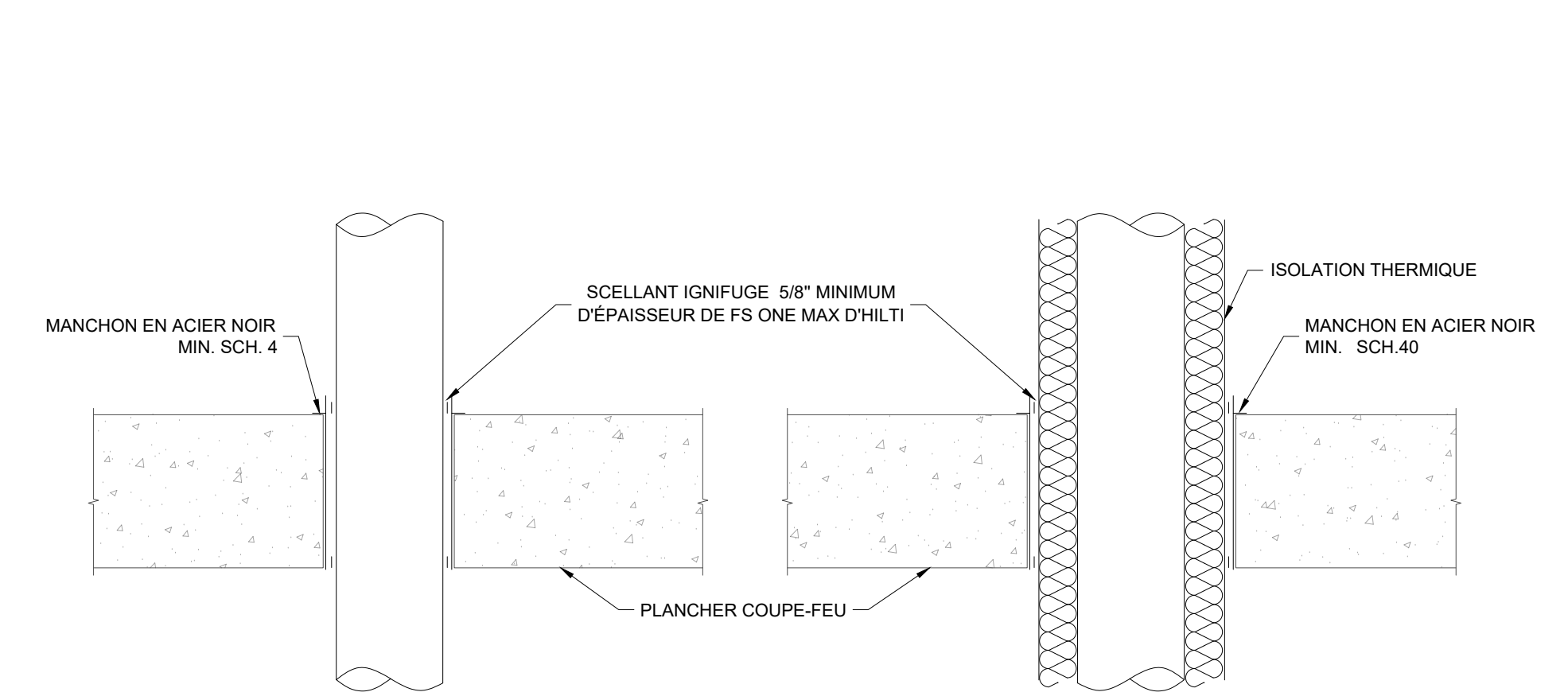
| | | | |
|------------------|----------------------|-------------|-------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | AUCUNE | Vérifié par | J.-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | M-010 |



DÉTAIL DE RACCORDEMENT D'UN INTERCEPTEUR DE SOLIDES
 ÉCHELLE: AUCUNE



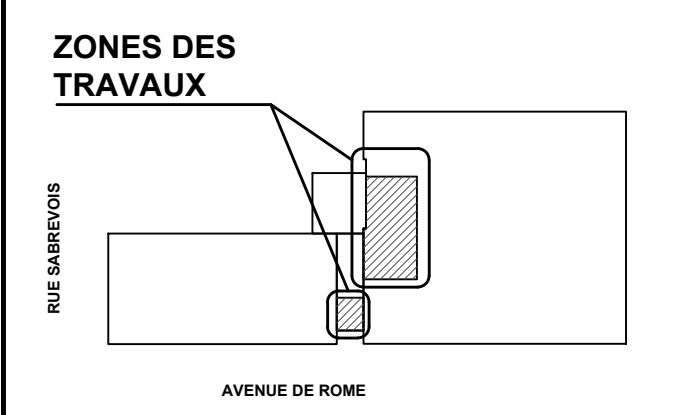
DÉTAIL DE RACCORDEMENT
 ÉCHELLE: AUCUNE



NOTE:
 LE MÊME PRINCIPE S'APPLIQUE AUX MURS COUPE-FEU. SE RÉFÉRER AU MANUFACTURIER AFIN D'AVOIR UN SYSTÈME COUPE-FEU CERTIFIÉ.

DÉTAIL TUYAU À TRAVERS UN PLANCHER COUPE-FEU
 ÉCHELLE: AUCUNE

Plan de



Client
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île Québec

Architecte
L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

Structure
GENIPUR

Civil

- Notes générales
1. Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
 2. Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
 3. L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
 4. L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
 5. GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

Scéau

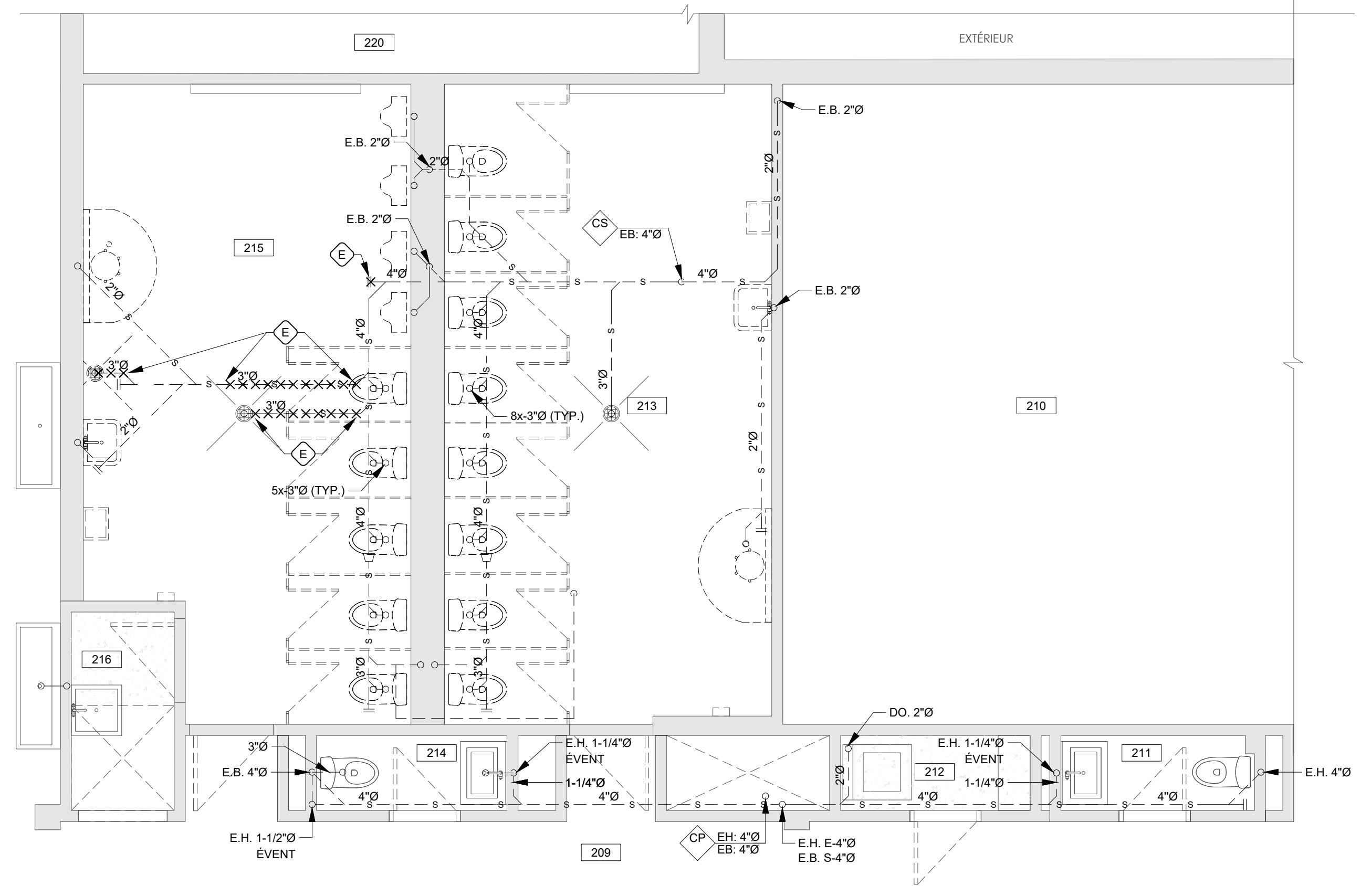
EXVESTA
 CERTIFIÉ ISO 9001

Titre du projet
ÉCOLE SAINT-RÉMI RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE NIVEAU 2

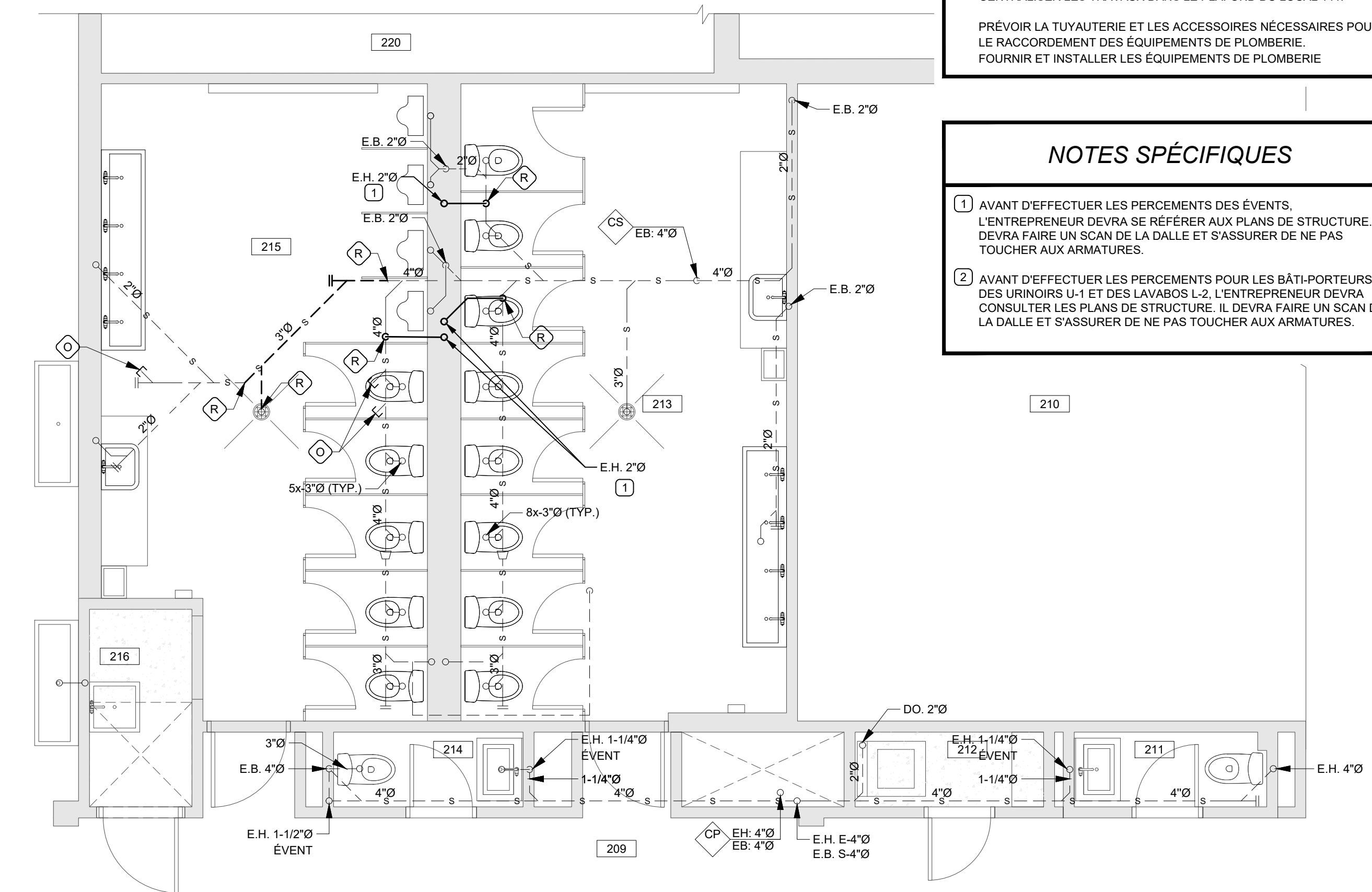
Titre du dessin
MÉCANIQUE DÉTAILS

| | | | |
|------------------|-------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | AUCUNE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | M-010 |

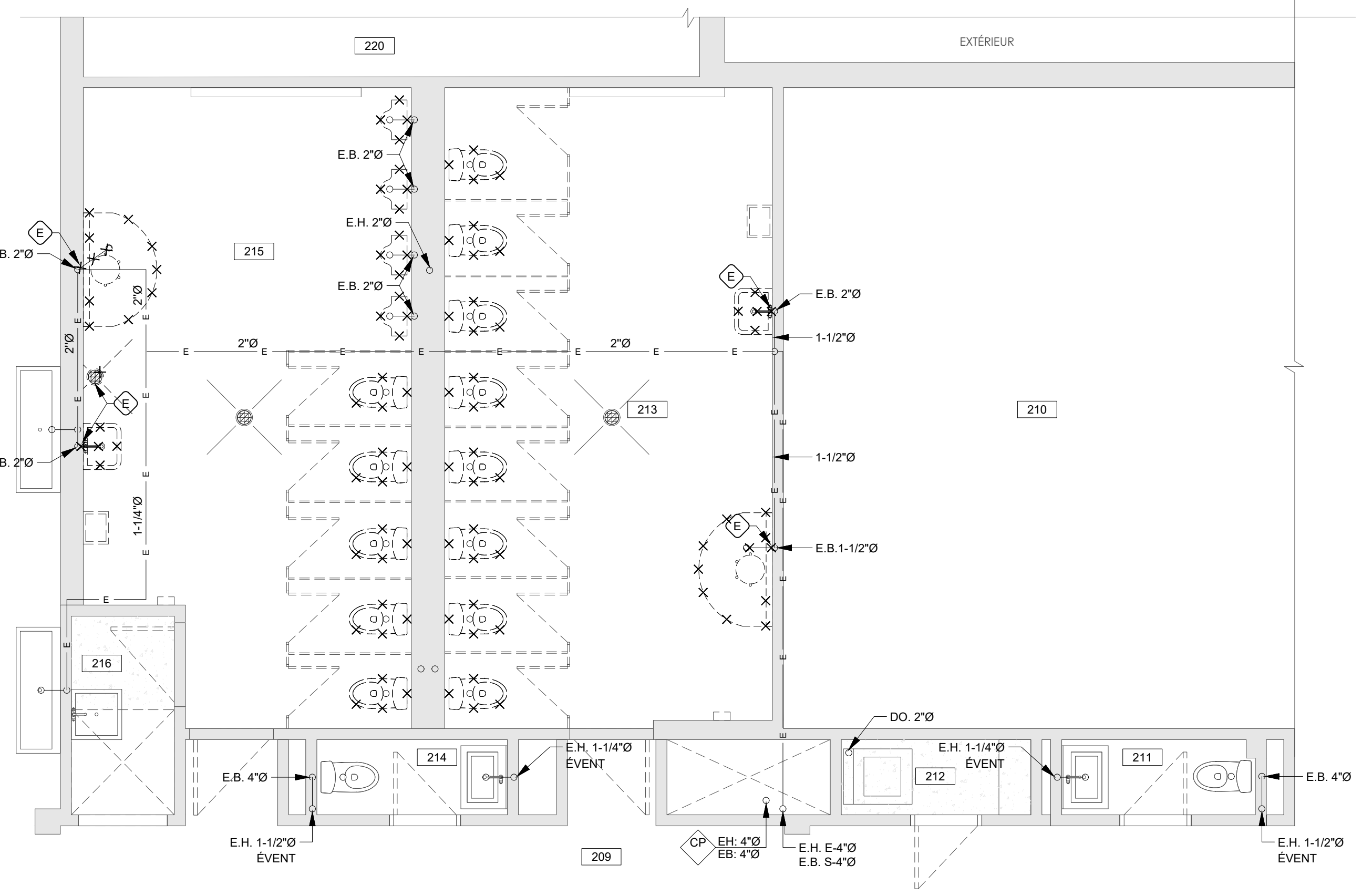
Z:\24000 - Projets\24132 - CSSP - St-Rémi - Remplacement des blocs sanitaires (2e étage)\24132 - M-010.dwg



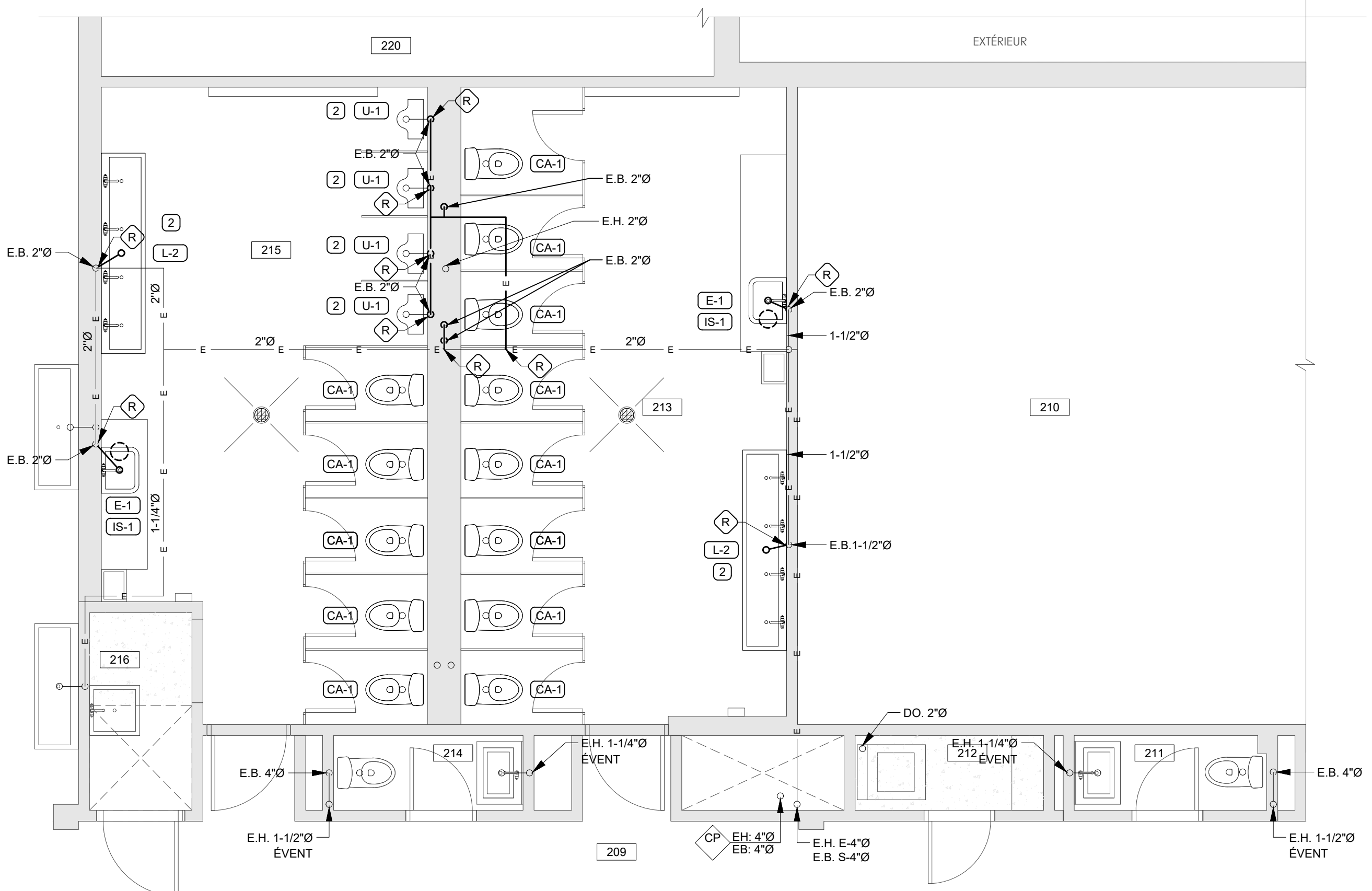
EXTRAIT - NIVEAU 2 - SOUS-DALLE - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - SOUS-DALLE - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



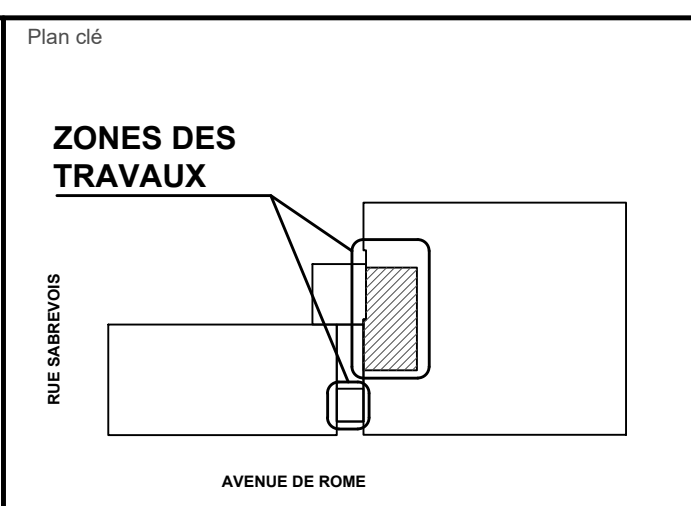
EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

NOTE GÉNÉRALE
CENTRALISER LES TRAVAUX DANS LE PLAFOND DU LOCAL 141.
PRÉVOIR LA TUYAUTERIE ET LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR LE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE. FOURNIR ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE.

NOTES SPÉCIFIQUES
1 AVANT D'EFFECTUER LES PERCEMENTS DES ÉVÉNEMENTS, L'ENTREPRENEUR DE VRA SE RÉFÉRER AUX PLANS DE STRUCTURE. IL DE VRA FAIRE UN SCAN DE LA DALLE ET S'ASSURER DE NE PAS TOUCHER AUX ARMATURES.
2 AVANT D'EFFECTUER LES PERCEMENTS POUR LES BÂTI-PORTEURS DES URINOIRS U-1 ET DES LAVABOS L-2, L'ENTREPRENEUR DE VRA CONSULTER LES PLANS DE STRUCTURE. IL DE VRA FAIRE UN SCAN DE LA DALLE ET S'ASSURER DE NE PAS TOUCHER AUX ARMATURES.



Client
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île Québec

Architecte
L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

Structure
GENIPUR

Civil

Notes générales
1. Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
2. Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
3. L'entrepreneur de vra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avvertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
4. L'entrepreneur de vra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
5. GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

Scieu

EXVESTA
CERTIFIÉ ISO 9001
EXVESTA.CA

Titre du projet
ÉCOLE SAINT-RÉMI RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE NIVEAU 2

Titre du dessin
PLOMBERIE DRAINAGE (213 ET 215)

| | | | |
|------------------|-------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | INDIQUÉE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | P-100 |

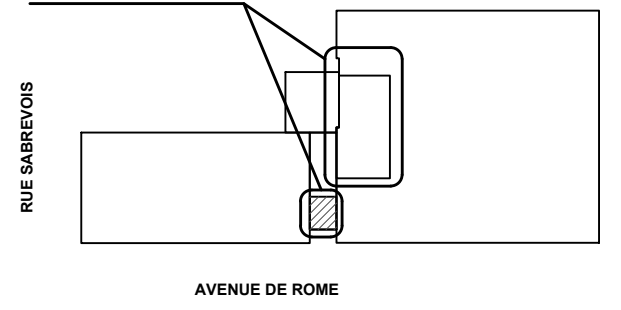
Z:\240001 - Projets\24132 - CSSP - St-Rémi - Remplacement des blocs sanitaires (2e étage)\03 - Design\24132 - P-100.dwg

NOTE GÉNÉRALE

PRÉVOIR LA TUYAUTERIE ET LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR LE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE. FOURNIR ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE

Plan de

ZONES DES TRAVAUX



Cliant
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

Architecte
L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

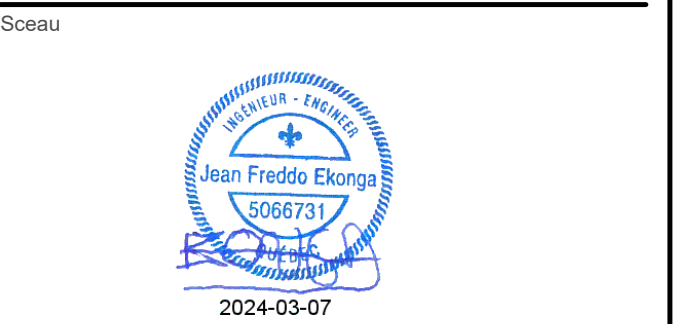
Structure
GENIPUR

Civil

- Notes générales
1. Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
 2. Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
 3. L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
 4. L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
 5. GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

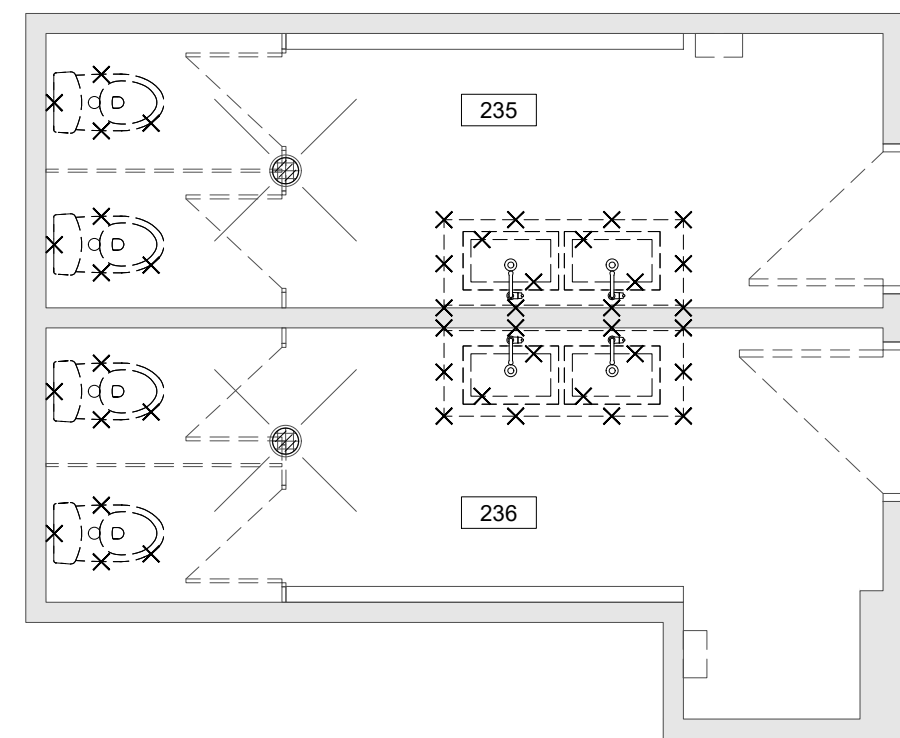
CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCELLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.



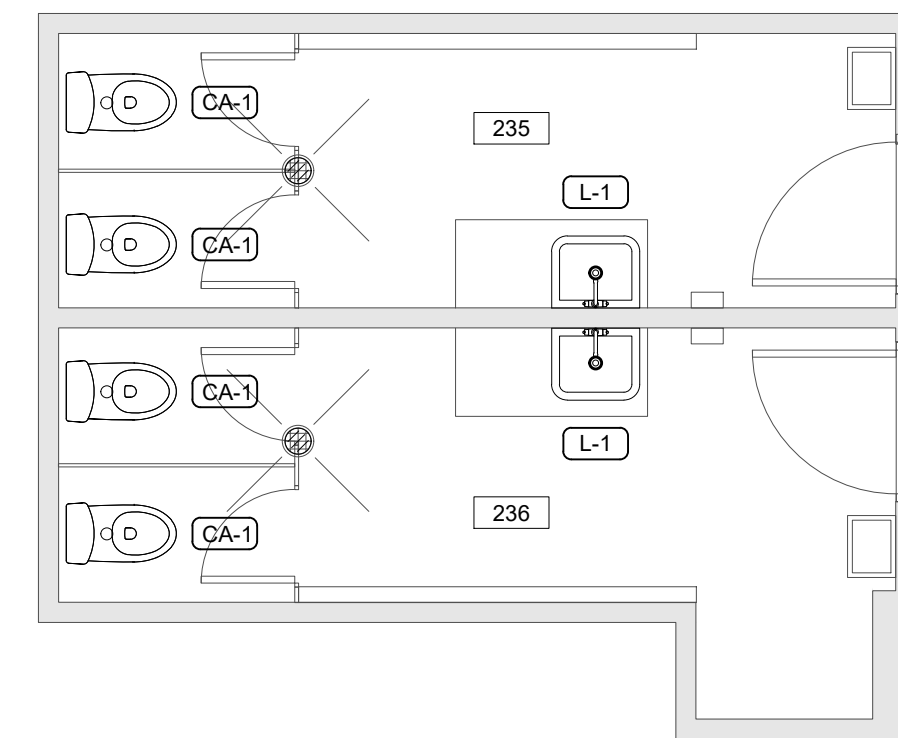
Titre du projet
**ÉCOLE SAINT-RÉMI
 RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE
 NIVEAU 2**

Titre du dessin
**PLOMBERIE
 DRAINAGE
 (235 ET 236)**

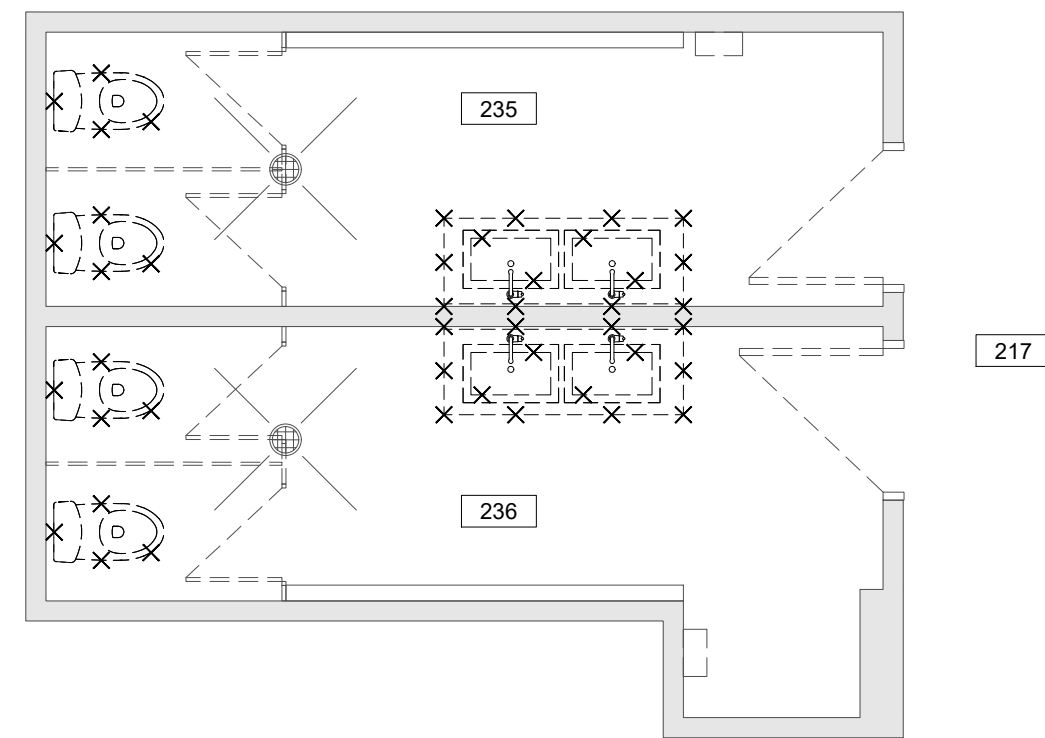
| | | | |
|------------------|----------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | INDIQUÉE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | P-101 |



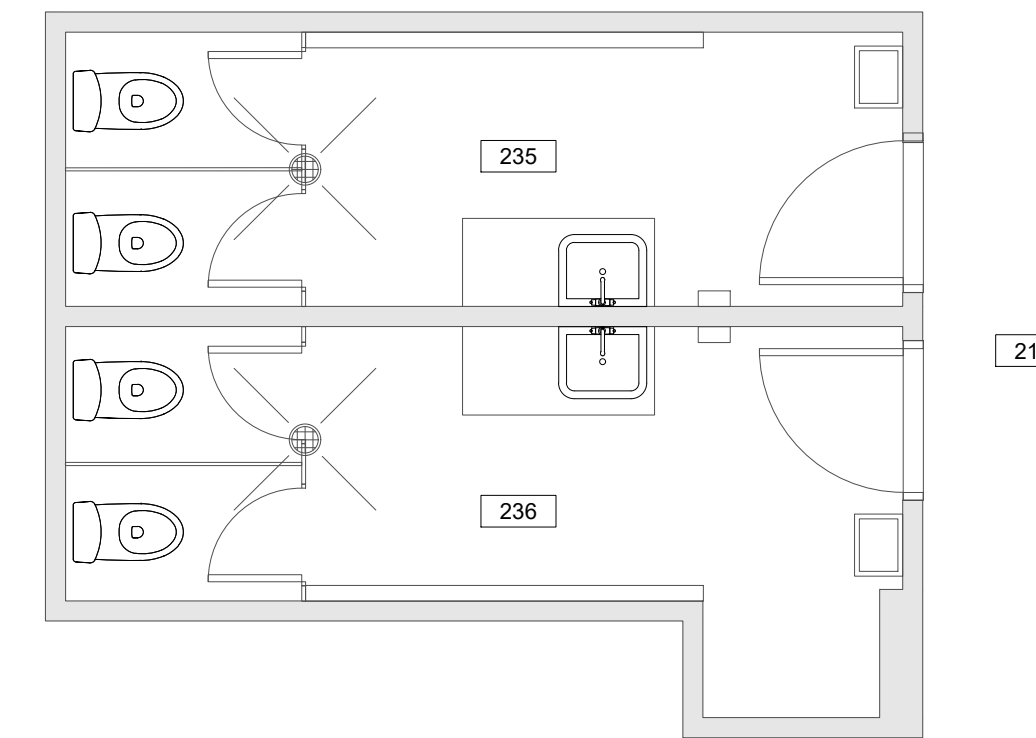
EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
 ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



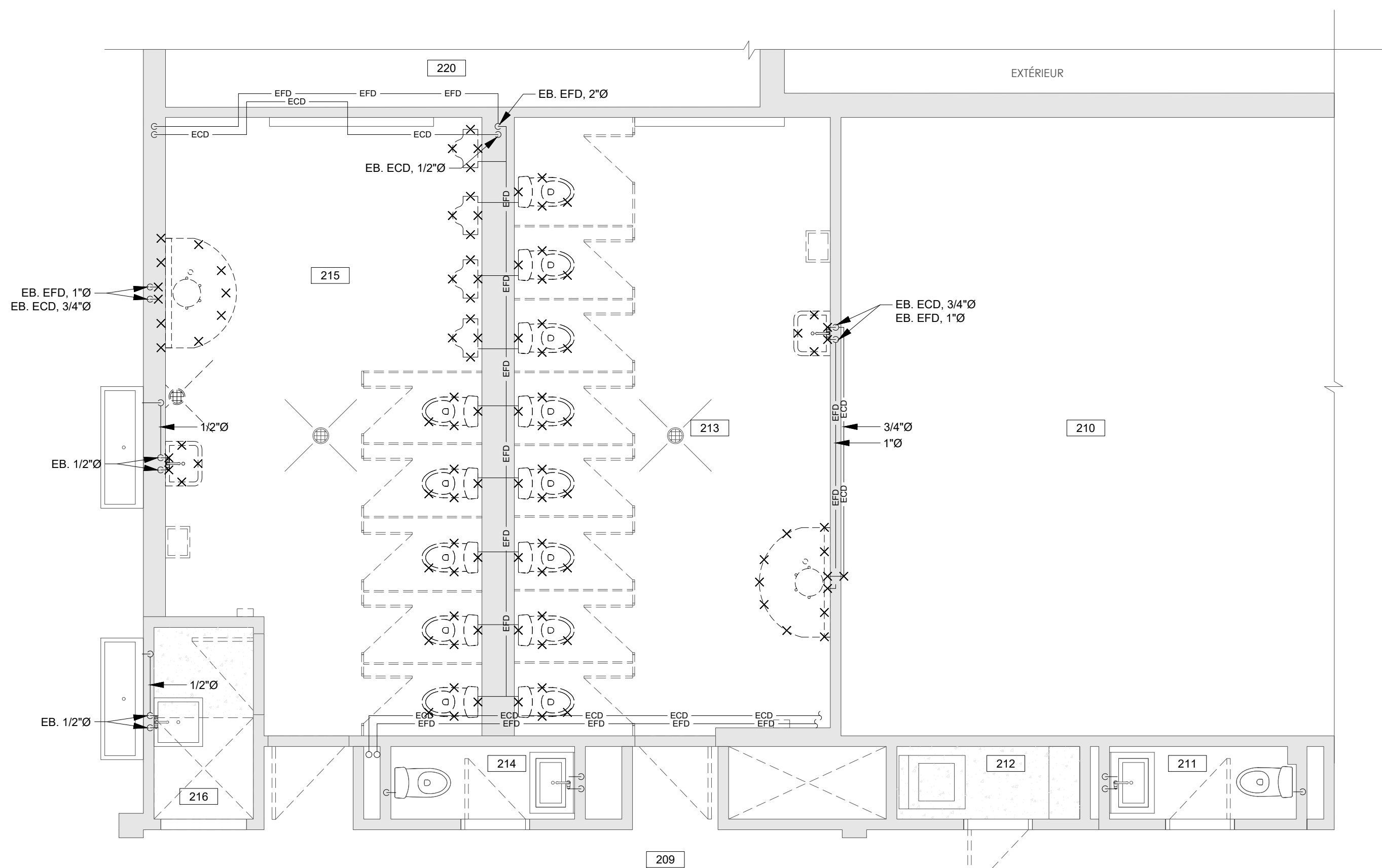
EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
 ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



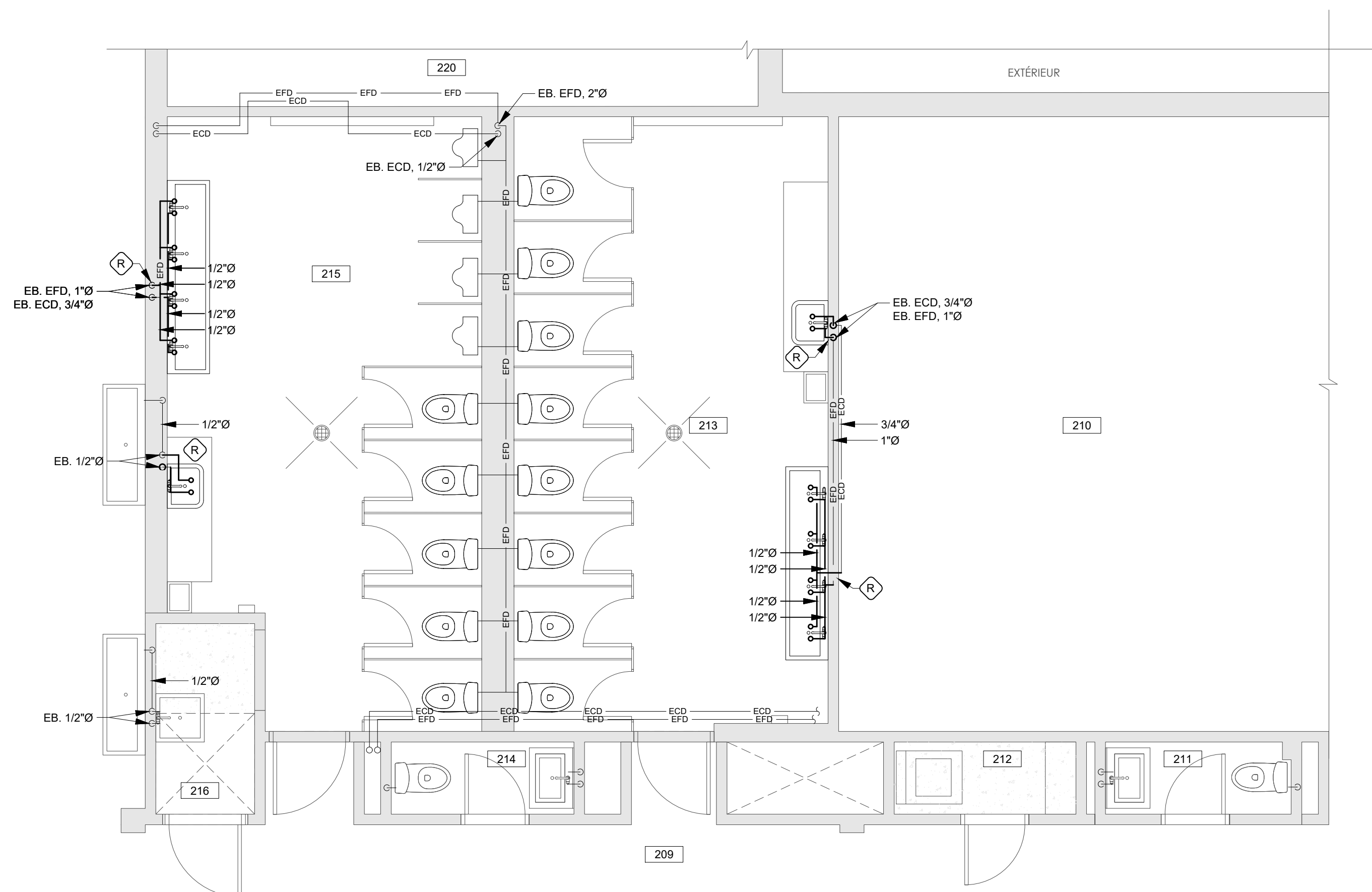
EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

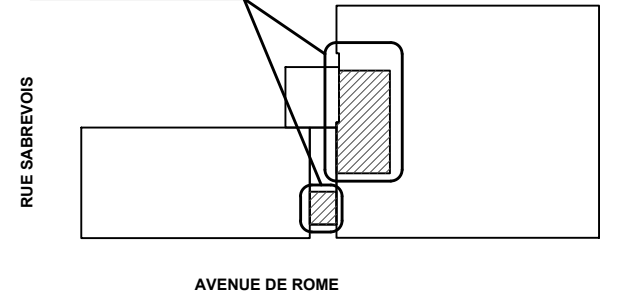


EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

NOTE GÉNÉRALE
PRÉVOIR LA TUYAUTERIE ET LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR LE RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE. FOURNIR ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE

Plan de

ZONES DES TRAVAUX



Client
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île Québec

Architecte
L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

Structure
GENIPUR

Civil

- Notes générales
1. Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
 2. Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
 3. L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
 4. L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
 5. GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

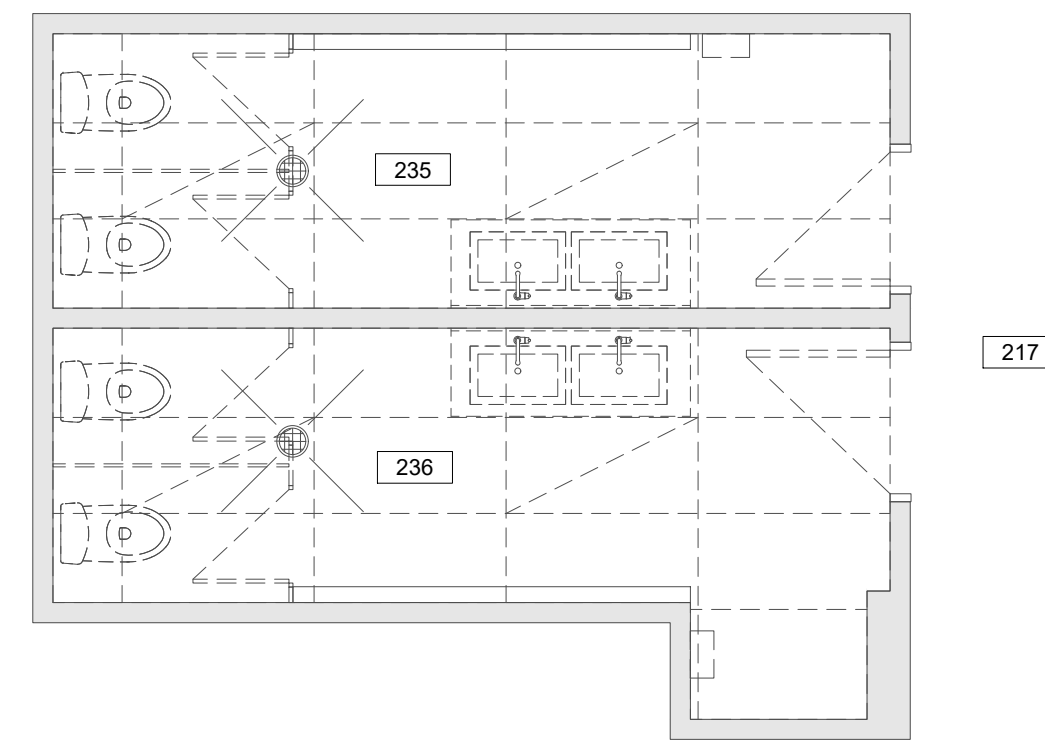
Scieur

EXVESTA
CERTIFIÉ ISO 9001
EXVESTACA

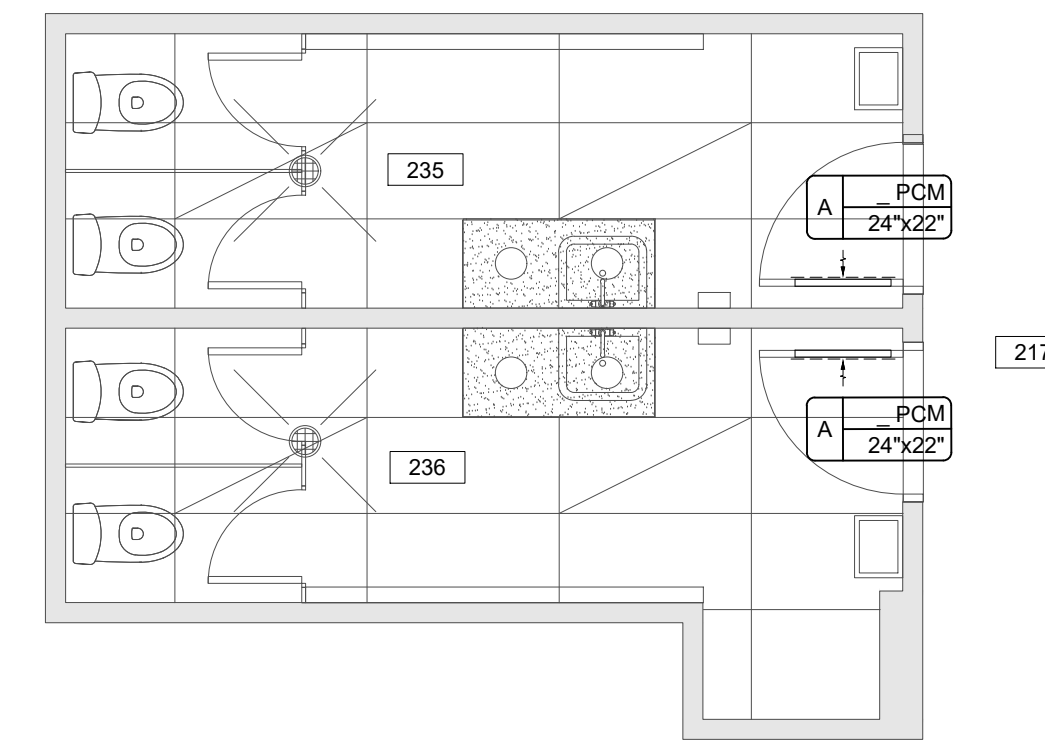
Titre du projet
**ÉCOLE SAINT-RÉMI
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE
NIVEAU 2**

Titre du dessin
**PLOMBERIE
DISTRIBUTION
(213, 215, 235 ET 236)**

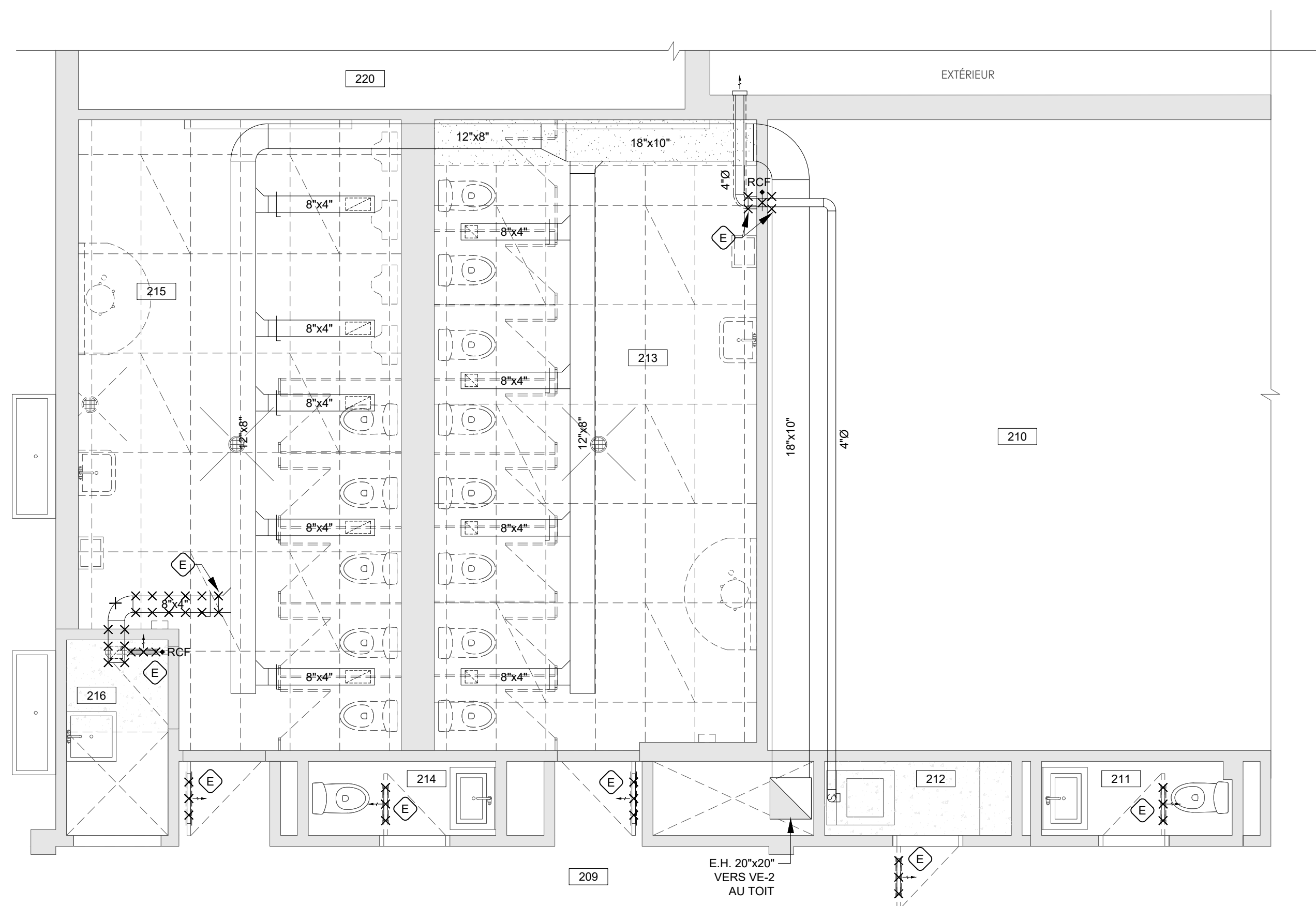
| | | | |
|------------------|----------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | INDIQUÉE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | P-200 |



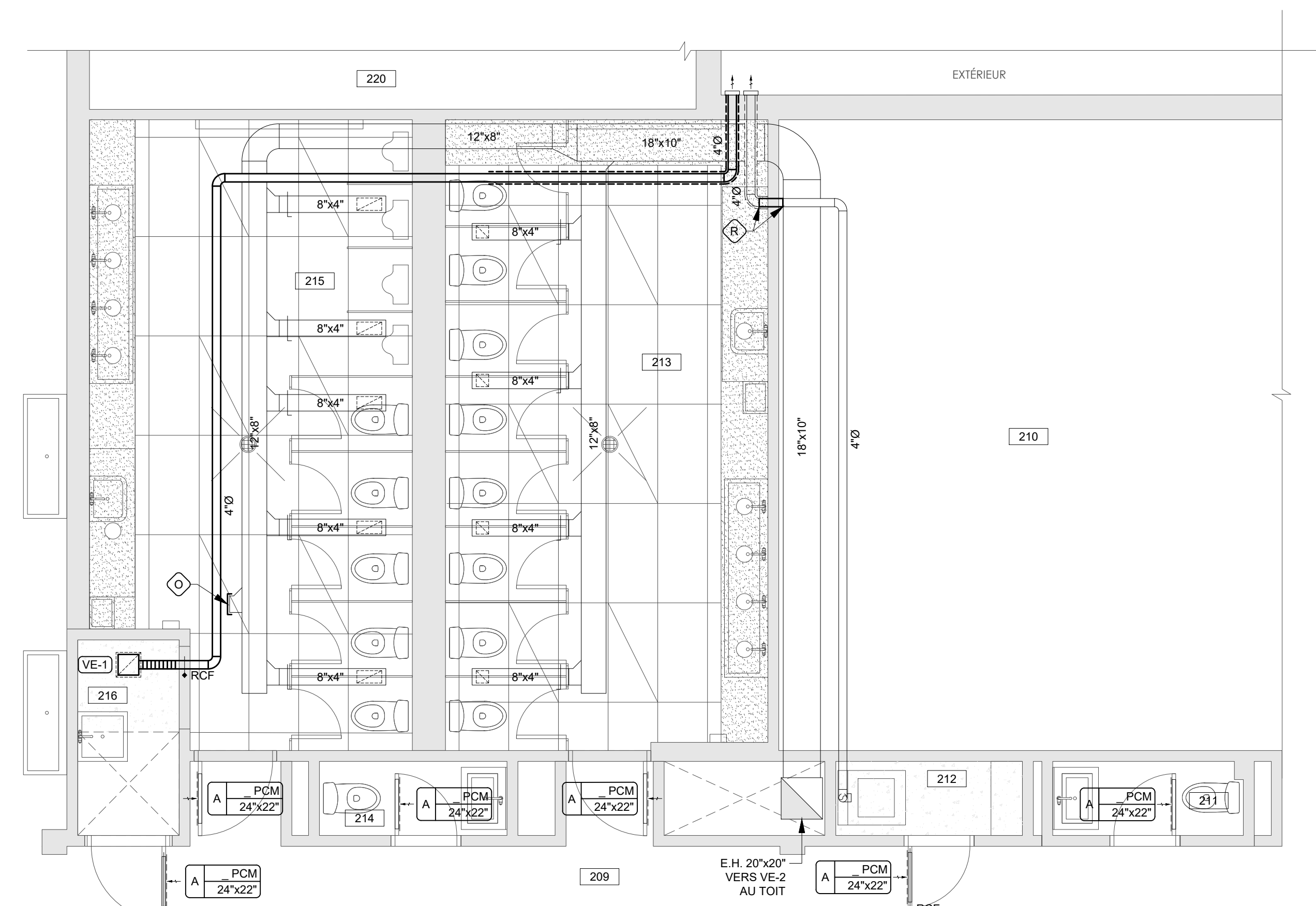
EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



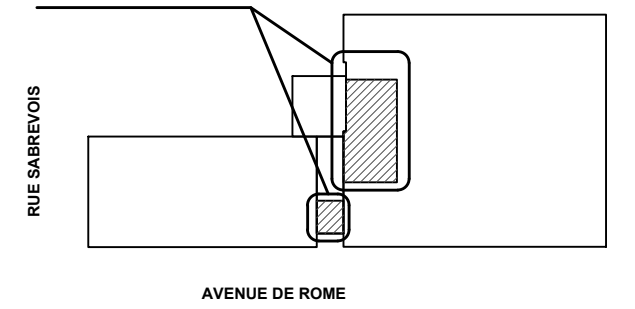
EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

Plan de

ZONES DES TRAVAUX



Client
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île Québec



Structure
GENIPUR

Civil

Notes générales

1. Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
2. Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
3. L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
4. L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
5. GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

Scelo



Titre du projet
**ÉCOLE SAINT-RÉMI
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE
NIVEAU 2**

Titre du dessin
**MÉCANIQUE
VENTILATION
(213, 215, 235 ET 236)**

| | | | |
|------------------|----------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Échelle | INDIQUÉE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | V-300 |

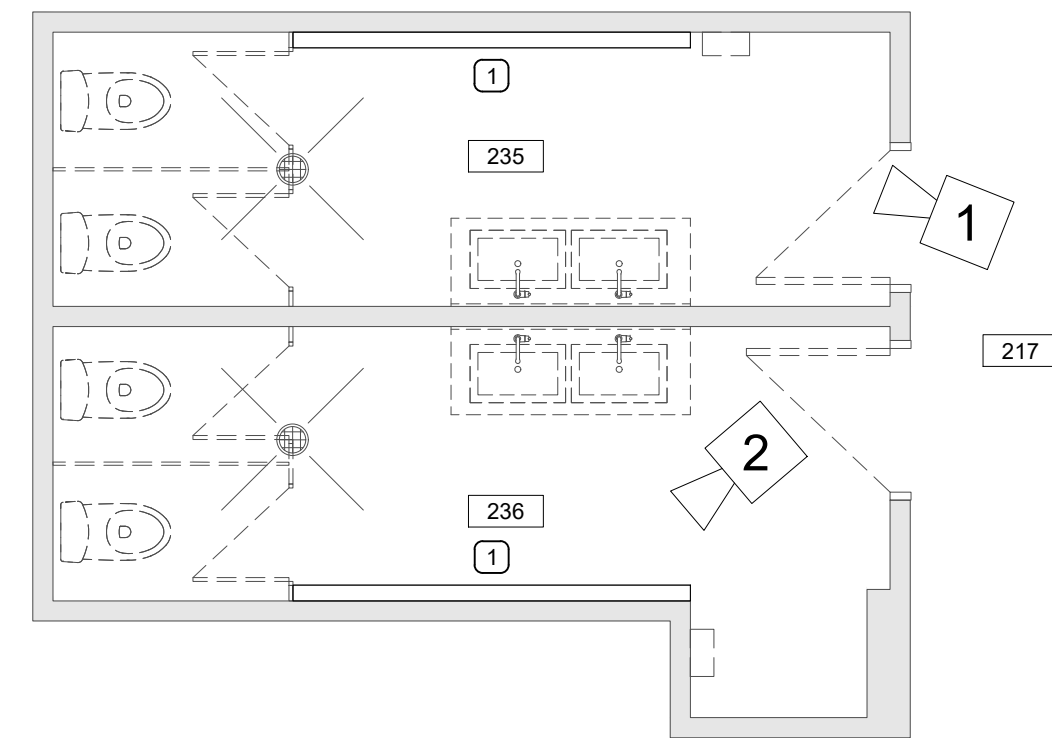


PHOTO #1 - PIÈCE 235

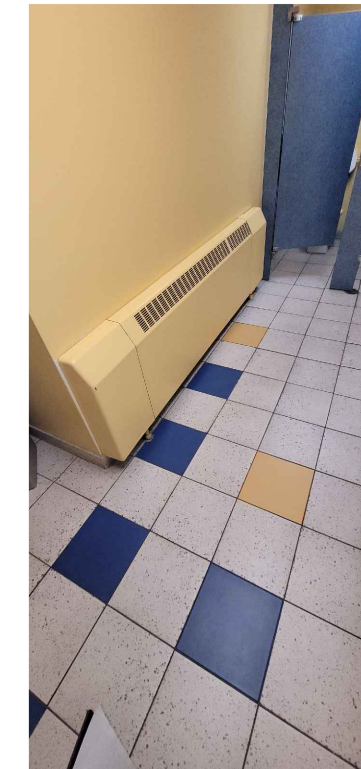
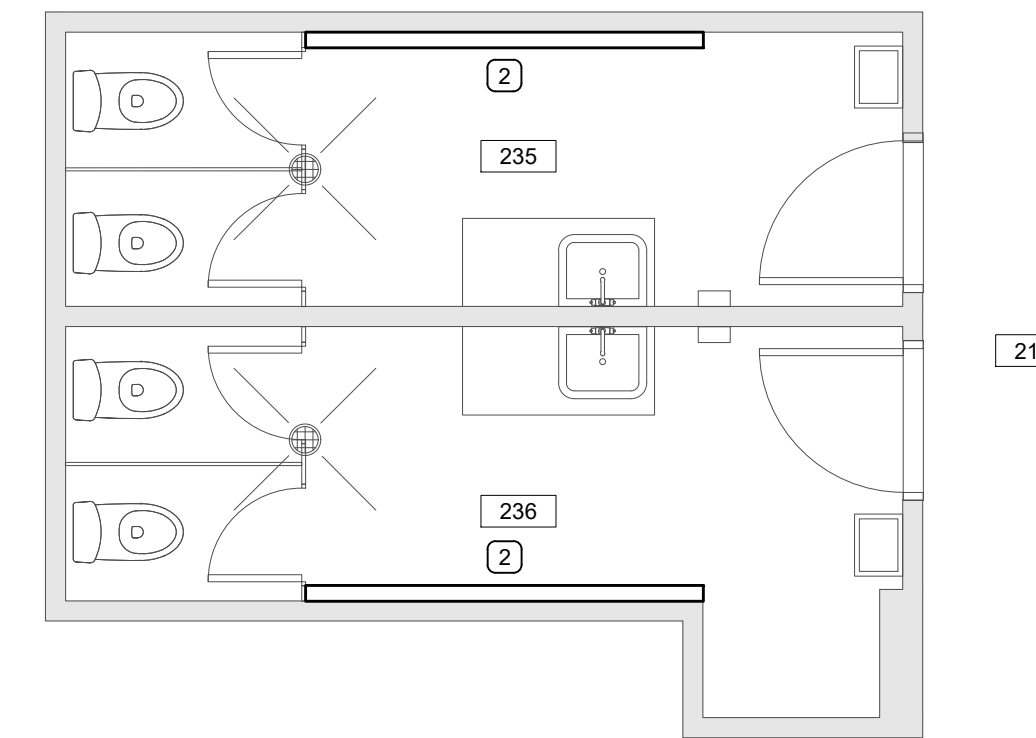


PHOTO #2 - PIÈCE 236

EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



- NOTES SPÉCIFIQUES**
- 1 ENLEVER LE COUVERCLE DU CABINET DE CHAUFFAGE.
 - 2 INSTALLER LE NOUVEAU COUVERCLE DU CABINET DE CHAUFFAGE. COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.

EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

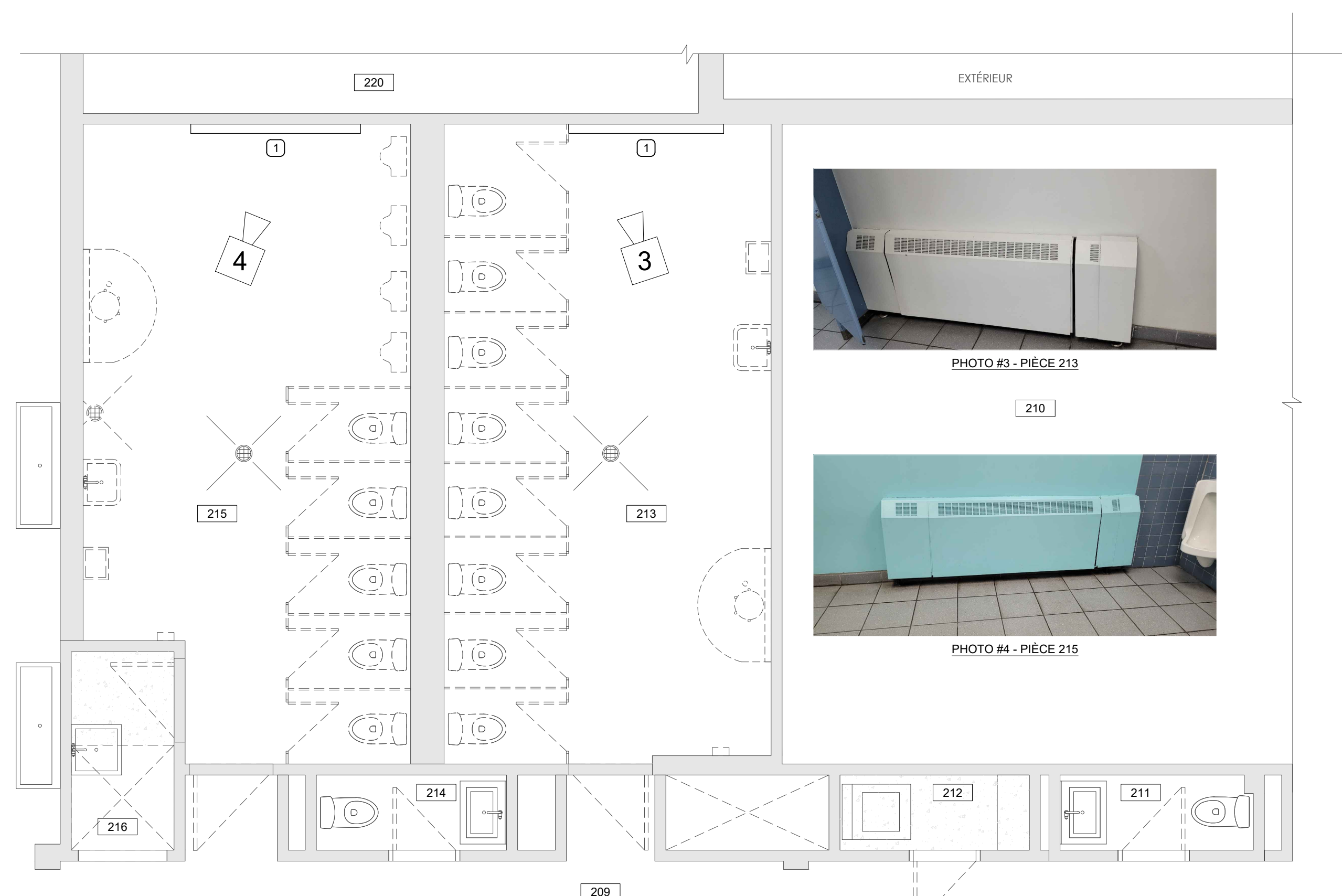
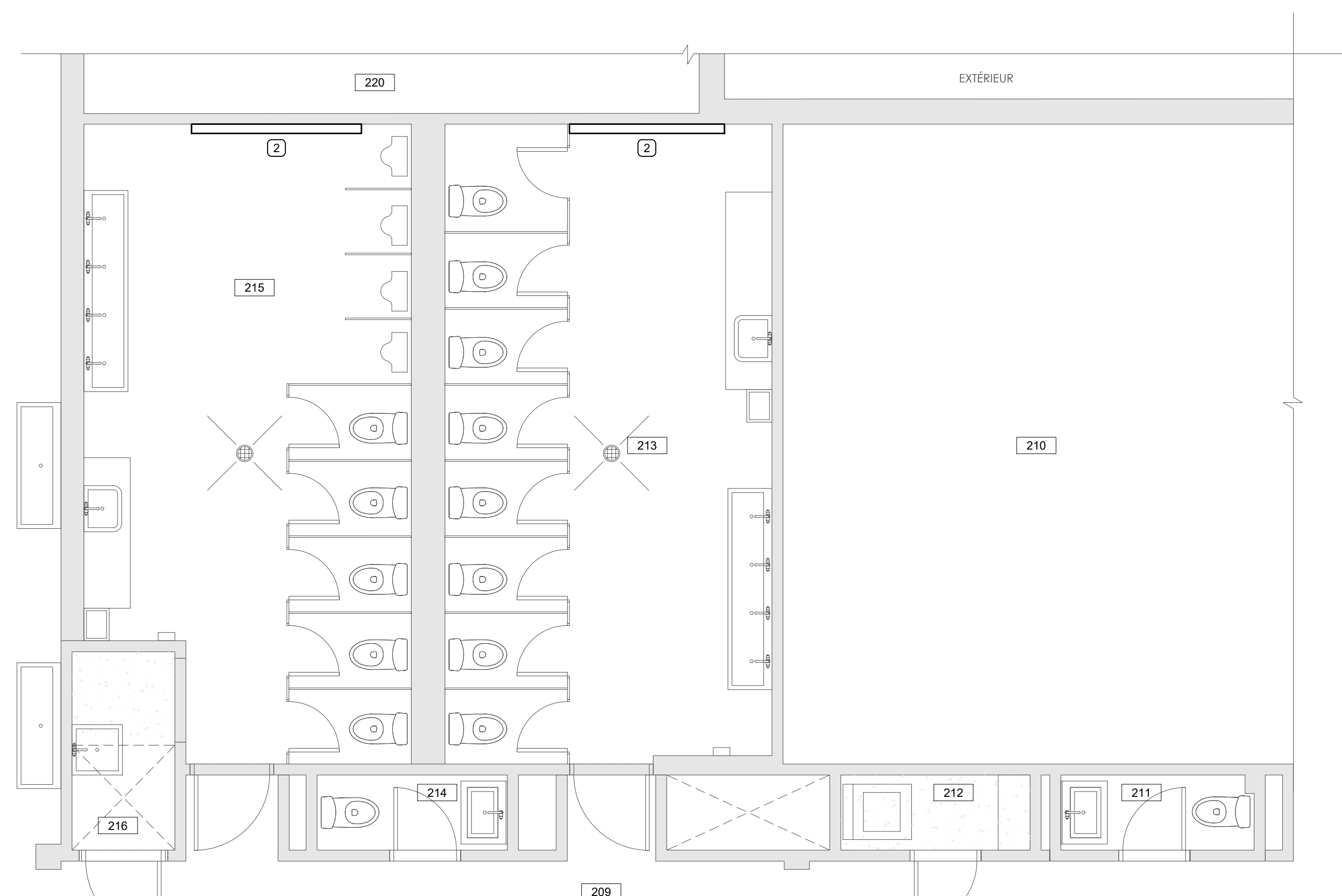


PHOTO #3 - PIÈCE 213

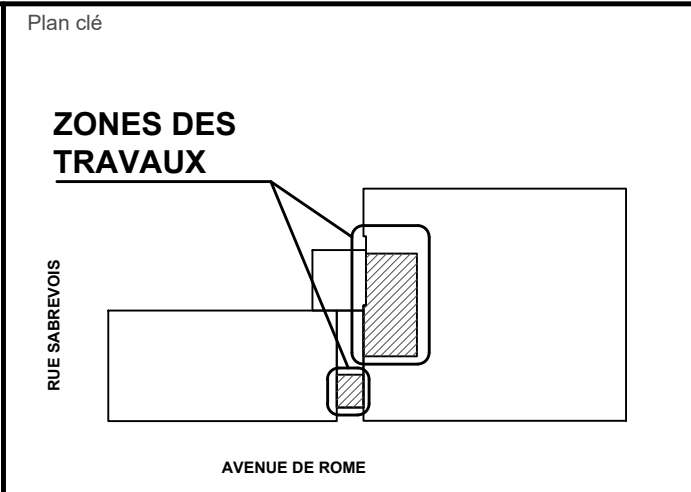


PHOTO #4 - PIÈCE 215

EXTRAIT - NIVEAU 2 - EXISTANT
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



EXTRAIT - NIVEAU 2 - PROPOSÉ
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"



Client
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île Québec

Architecte
L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES

Structure
GENIPUR

Civil

- Notes générales
1. Ces documents sont la propriété exclusive de GESTION EXVESTA INC. et ne pourront être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation préalable.
 2. Les dimensions sur ces documents devront être lues et non mesurées.
 3. L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place avant de débiter les travaux et avertir Gestion Exvesta de toute discordance avec les documents contractuels.
 4. L'entrepreneur devra se conformer à tous les codes pertinents et en vigueur à ce jour.
 5. GESTION EXVESTA INC. ne pourra être tenu responsable pour toutes erreurs, omissions ou anomalies.

| DATE | ÉMISSION | NO. |
|------------|-----------------|-----|
| 2024-03-07 | POUR SOUMISSION | 00 |

CE PLAN PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION À CONDITION QU'IL SOIT SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR L'INGÉNIEUR ET QUE LA MENTION ÉMIS POUR CONSTRUCTION APPARAÎT DANS LA LISTE DES ÉMISSIONS.

Scéau

CERTIFIÉ **EXVESTA** EXVESTACA
ISO 9001

Titre du projet
ÉCOLE SAINT-RÉMI RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE NIVEAU 2

Titre du dessin
TUYAUTERIE CHAUFFAGE (213, 215, 235 ET 236)

| | | | |
|------------------|-------------------|-------------|------------------|
| Date | 2023-11-23 | Dessiné par | S. MARSAN |
| Echelle | INDIQUÉE | Vérifié par | J-F. EKONGA Ing. |
| Numéro de projet | 24132 (056E28920) | Dessin no. | T-400 |